

2021

Le métier d'éducateur



Analyse réalisée en vue des Thématiques
communes 2021

IBEFE Brabant wallon

25/10/2021

Table des matières

Le métier d'éducateur	2
1. Contexte de la demande	2
2. Les univers (environnements) et secteurs de travail	3
3. Les Services publics impliqués	6
4. Les Commissions paritaires	7
5. Les Fédérations professionnelles	7
6. Les Fonds de formation	11
7. Associations	12
8. Les sites référençant les emplois disponibles, les cartographies.....	12
9. Les activités et tâches en fonction du public visé	13
10. Les fonctions, missions et rôles.....	14
11. Les publics visés.....	14
12. Les qualifications	15
13. Les compétences valorisées	15
14. La reconnaissance du métier.....	15
15. Les (profils) métiers, postes de travail ou diplômes « proches » : quelles spécificités ?	16
16. L'offre d'enseignement et de formation professionnelle.....	18
17. Caractéristiques de l'emploi.....	19
18. Les rapports et analyses	21
19. Les offres d'emploi	27
20. La demande d'emploi	28
21. Situation du marché de l'emploi.....	31
Nombre de postes de travail salarié et indice de spécialisation des secteurs d'activité engageant des éducateurs	31
Nombre de travailleurs en Belgique selon les commissions paritaires engageant des éducateurs	31
Nombre d'employeurs par Commission Paritaire	32
22. Les pistes de recommandations	33
Recommandations Métiers:.....	35
Recommandations transversales :.....	36
Bibliographie chap. 2 et 3	38

Le métier d'éducateur

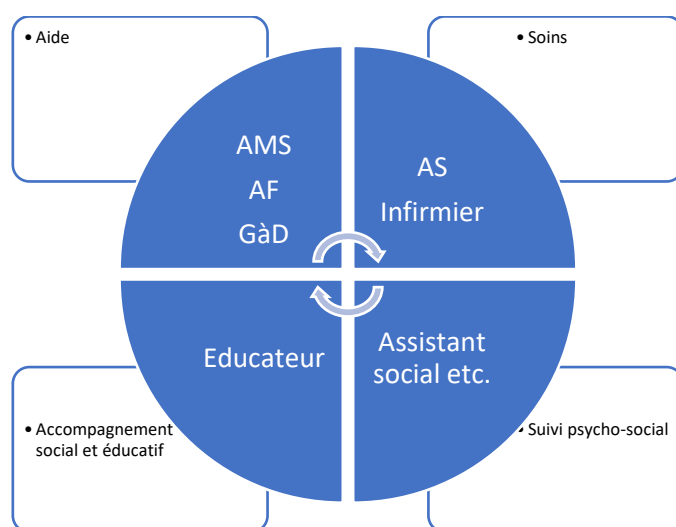
I. Contexte de la demande

Sur le bassin du Brabant wallon, le besoin d'ouverture d'une option en agent d'éducation a été évoqué lors de l'élaboration de la liste des métiers prioritaires 2020 (faisant partie des Thématiques communes rédigées chaque année par les IBEFE).

De plus, le Pôle de synergie dédié aux Métiers technologiques avait constaté que certaines filières d'enseignement et de formation restent peu fréquentées (par exemple, les options de l'Industrie) en comparaison aux filières des Services aux personnes qui attirent davantage d'apprenants.

Dès lors, il nous a paru important de nous pencher sur une série de questions concernant le métier d'éducateur. Faut-il orienter l'offre d'enseignement et de formation en Brabant wallon ? Quels sont les besoins en recrutement sur notre territoire et à la périphérie ? Quels sont les débouchés potentiels en fonction du niveau de diplôme ? Quelles sont les possibilités d'orientation vers les filières de l'enseignement supérieur ?

En 2019-20, l'IBEFE Bw s'est intéressée à plusieurs métiers de l'aide et des soins à la personne que ce soit à domicile ou en collectivité ainsi qu'à certains métiers du secteur de la santé. Des groupes de travail sont en cours. Pour chacun, l'humain est au cœur du métier, celui-ci variant en fonction du lieu où s'exerce le travail et en fonction des attendus de la profession.¹



Les contours sectoriels utilisés dans la plupart des analyses effectuées sont variables. Souvent celles-ci abordent le secteur de l'aide et des soins, ou celui de la santé et l'action sociale (...) englobant des métiers, des structures, des enjeux (...) multiples.

¹ Cf notion de « care » : « La traduction la plus répandue du terme care est « soin, sollicitude, prendre soin c'est-à-dire souci de l'autre au sens large, s'occuper de, proximité, se sentir concerné. » » NOEL-HUREAUX E. Le Care : un concept professionnel aux limites humaines ? In Cairn Info. Disponible sur : <https://www.cairn.info/journal-recherche-en-soins-infirmiers-2015-3-page-7.htm>

2. Les univers (environnements) et secteurs de travail

L'éducateur spécialisé travaille principalement pour le secteur non-marchand c'est-à-dire les services rendus aux personnes et à la collectivité.

Son travail se réalise au sein d'une structure collective active dans le champ de l'action socio-éducative à « l'intersection des deux champs que sont la réalité sociale et la réalité psychique »². Il reçoit un mandat, des missions de la part de l'institution pour laquelle il a été engagé.

Il peut être amené à travailler dans de multiples structures actives au sein de secteurs différents dont voici un aperçu :

- * Enseignement
 - Les établissements scolaires et internats³
 - Services d'accrochage scolaire ou SAS⁴ (Accrochage scolaire, 2021)
 - CPMS
- * Aide à la jeunesse : « ... l'aide à la jeunesse a choisi de recourir à l'initiative privée associative, qui partage avec les services publics une philosophie commune de désintéressement. Le recours à l'initiative privée associative est très important dans ce secteur, puisqu'il y a environ quatre fois plus de travailleurs dépendant de services privés que d'agents de services publics ». Elle apporte une « aide spécialisée », c'est-à-dire « complémentaire et supplétive aux autres formes d'aide sociale générale dite de première ligne (CPAS, CPMS, PSE, ONE) ».
 - Services publics de l'Aide à la jeunesse et Protection de la jeunesse⁵ : SAJ, SPJ, IPPJ, Equipe Mobile d'Accompagnement (SP décentralisés, 2021)
 - Services agréés de l'Aide à la jeunesse⁶ (Services agréés, 2021)
 - Services d'Actions Réparatrices et Educatives (SARE)
 - Services résidentiels spécialisés (SRS)
 - Services organisant des projets pédagogiques particuliers (PPP)
 - Services résidentiels généraux (SRG)
 - Services résidentiels d'urgence (SRU)
 - Services résidentiels d'observation et d'orientation (SROO)
 - Services résidentiels d'observation et d'orientation au bénéfice d'enfants victimes de maltraitance (SROO EVM)
 - Service d'accompagnement Mission psycho-socio-éducative (Serv. Acc.PSE)
 - Service d'accompagnement Mission socio-éducative e (Serv. Acc.SE) [anciennement SAAE Service Accueil et Aide Educatifs]

² WACQUEZ Jehan. Les fondamentaux – Le noyau dur du métier d'éducateur. [en ligne] Disponible sur : <http://www.educ.be/carnets/fondamentaux/fondamentaux.pdf>

³ FWB - Circulaire 7358 (7611_20191025_133542).pdf (enseignement.be)

⁴ Enseignement.be - Accrochage scolaire

⁵ Services publics décentralisés ==> SAJ/SPJ/IPPJ/EMA/CCMD/SP - Portail de l'aide à la jeunesse en Fédération Wallonie-Bruxelles (cfwb.be)

⁶ Services agréés - Portail de l'aide à la jeunesse en Fédération Wallonie-Bruxelles (cfwb.be)

- Service d'accompagnement de l'accueil familial court terme (SAAF CT)
 - Service d'accompagnement de l'accueil familial urgence (SAAF U)
- Services de prévention (AMO)⁷
- * Aide aux justiciables (Maisons de justice et organismes agréés)⁸
- * Service (de la) Jeunesse - Associations de jeunesse⁹
 - Organisations de jeunesse ou services jeunesse
 - Les Centres de jeunes (Les Centres de jeunes, 2021)¹⁰
 - Les Maisons de jeunes
 - Les Centres de Rencontres et d'Hébergement
 - Les Centres d'Informations des jeunes.
- * Accueil Temps Libre 3 – 12 ans (ATL)¹¹ (organismes agréés, reconnus, subsidiés par l'ONE)
 - Accueil extra-scolaire
 - Ecoles de devoirs¹²
 - Centres de vacances¹³
- * Accueil de la petite enfance 0 – 3 ans (milieux d'accueil agréés par l'ONE)¹⁴
- * Services pour personnes handicapées¹⁵
 - Les services d'accueil pour jeunes¹⁶ (Services d'accueil pour jeunes, 2021) (services résidentiels ou SRJ, services d'accueil spécialisé pour jeunes ou SAS'J)
 - Les services d'accueil pour adultes¹⁷ (Services d'accueil pour adultes, 2021) (services d'accueil de jour ou SAJA, services résidentiels de nuit ou SRNA, services résidentiels pour adultes ou SRA, Services de logements supervisés ou SLS)
 - Les services d'accompagnement pour personnes handicapées (Services d'accompagnement, 2021) SAC
- * Action sociale¹⁸ (Portail de l'Action Sociale en Wallonie, 2021)
 - La lutte contre la pauvreté ¹⁹ (Maisons d'accueil et d'hébergement pour personnes en difficultés sociales et abris de nuit, 2021)
 - Abris de nuit
 - Maisons d'accueil

⁷ [Demande de soutien ... plus d'informations sur les A.M.O. - Portail de l'aide à la jeunesse en Fédération Wallonie-Bruxelles \(cfwb.be\)](#)

⁸ [Que font les MJ? - Portail des maisons de justice en Fédération Wallonie-Bruxelles](#)

⁹ [Les acteurs clés du secteur de la jeunesse en FW-B - Service Jeunesse \(cfwb.be\)](#)

¹⁰ [Les centres de jeunes en fédération Wallonie-Bruxelles - Service Jeunesse \(cfwb.be\)](#)

¹¹ [ACCUEIL TEMPS LIBRE - Office de la naissance et de l'enfance \(one.be\)](#)

¹² [Les Écoles de Devoirs \(ecolesdedevoirs.be\)](#)

¹³ [Trouver un organisme agréé \(centres-de-vacances.be\)](#)

¹⁴ [Missions de l'accueil - Office de la naissance et de l'enfance \(one.be\)](#)

¹⁵ [AViQ - handicap | Professionnels](#)

¹⁶ [AViQ - handicap | Vos besoins | Etre accueilli et se loger | Services d'accueil pour jeunes](#)

¹⁷ [AViQ - handicap | Vos besoins | Etre accueilli et se loger | Services d'accueil pour adultes](#)

¹⁸ [Bienvenue sur le portail de l'Action sociale en Wallonie | Portail de l'Action sociale](#)

¹⁹ [Maisons d'accueil et d'hébergement pour personnes en difficultés sociales et abris de nuit | Portail de l'Action sociale \(wallonie.be\)](#)

- Maisons de type familial
- Maisons de vie communautaire
- L'intégration²⁰ :
 - Centres régionaux d'intégration²¹ (Centre Régional d'Intégration, 2021)
 - Initiatives locales d'intégration
- L'insertion, activation et aide sociale²² :
 - Centres de service social²³ (Centres de service social, 2021)
 - Services d'insertion sociale²⁴ (Services d'insertion sociale, 2021)
 - Services d'insertion socioprofessionnelle des CPAS (Activation Articles 60 et 61)²⁵ (Articles 60 et 61, 2021)
 - Services d'aide et de soins aux personnes prostituées²⁶
 - Epicerie sociales et restaurants sociaux
 - Relais sociaux
- La lutte contre le surendettement²⁷ :
 - Les Services de médiation de dettes²⁸
- * Cohésion sociale²⁹ (Portail de la cohésion sociale, 2021)
 - Les Plans de cohésion sociale³⁰ (Plan de Cohésion sociale , 2021)
 - Petites infrastructures sociales de quartier (PISQ)
- * Immigration
 - Les Centres d'accueil FEDASIL³¹ (Les Centres d'accueil, 2021)
 - Les Initiatives locales d'accueil (ILA) gérées par les CPAS et des associations
- * Services sociaux
 - Maisons de quartier ou Centres d'Aide aux Personnes (CAP)
- * Services de l'aide sociale générale de première ligne (CPAS)
- * Maisons de repos, Maisons de repos et de soins, Résidences services pour personnes âgées
- * ETA (Entreprises de Travail adapté)³²
- * Aide au logement
 - Agences immobilières sociales (AIS)
 - Associations de promotion du logement (APL)
- * Etc.

²⁰ [Intégration | Portail de l'Action sociale \(wallonie.be\)](#)

²¹ [Centre Régional d'Intégration | Portail de l'Action sociale \(wallonie.be\)](#)

²² [Insertion, activation et aide sociale | Portail de l'Action sociale \(wallonie.be\)](#)

²³ [Centres de service social | Portail de l'Action sociale \(wallonie.be\)](#)

²⁴ [Services d'insertion sociale | Portail de l'Action sociale \(wallonie.be\)](#)

²⁵ [Articles 60§7 et 61 | Portail de l'Action sociale \(wallonie.be\)](#)

²⁶ [Services d'aide et de soins aux personnes prostituées | Portail de l'Action sociale \(wallonie.be\)](#)

²⁷ [Lutte contre le surendettement | Portail de l'Action sociale \(wallonie.be\)](#)

²⁸ [Services de médiation de dettes | Portail de l'Action sociale \(wallonie.be\)](#)

²⁹ [La Cohésion sociale : Définitions | Portail de la Cohésion sociale \(wallonie.be\)](#)

³⁰ [Plan de cohésion sociale 2020 - 2025 | Portail de la Cohésion sociale \(wallonie.be\)](#)

³¹ [Les centres d'accueil | Fedasil](#)

³² [Les ETA | eweta](#)

3. Les Services publics impliqués

L'éducateur est amené à travailler au sein de structures localisées tant en Wallonie qu'à Bruxelles. Ces structures sont pour la plupart agréées et subventionnées par les Services publics de Wallonie ou la COCOM/COCOF pour Bruxelles, la Fédération Wallonie Bruxelles (Communauté française), le Service public fédéral ou encore via les OIP (AVIQ, ONE...).

- * SPW Intérieur et Action sociale : « Le SPW Intérieur et Action sociale, aux côtés du Gouvernement wallon, des pouvoirs locaux et d'un vaste réseau associatif, travaille au quotidien à garantir les libertés publiques et renforcer les droits démocratiques de l'ensemble des citoyennes et citoyens, quelle que soit leur origine, leur religion, leur orientation sexuelle. » (SPW intérieur et Action sociale, 2021)
 - La Direction de l'Action sociale « agréée, subventionne, conseille et soutient de nombreux opérateurs (communes, CPAS, ASBL, Associations chapitre XII, mutualités, etc.) qui emploient du personnel qualifié (travailleurs sociaux, psychologues, éducateurs spécialisés, etc.) pour venir en aide à ce public fragilisé ».³³
- * AVIQ, l'Agence pour une Vie de Qualité : « ... la Wallonie a tout mis en œuvre pour créer un organisme d'intérêt public (OIP) autonome gérant les compétences de la santé, du bien-être, de l'accompagnement des personnes âgées, du handicap et des allocations familiales. »³⁴ (L'AVIQ, 2021). De plus, « L'AVIQ agréée et subventionne plus de 500 services qui emploient, forment, accompagnent, accueillent ou hébergent des personnes handicapées. »³⁵
- * SPP Intégration sociale : « Le service public fédéral de programmation intégration sociale (SPP IS) est un service public fédéral créé en 2003, qui s'efforce de garantir une existence digne à toute personne vivant en situation de pauvreté. Depuis plus de 15 ans, le SPP IS défend le droit à l'intégration sociale, en essayant de garantir une vie digne aux personnes qui tombent à travers les mailles de la sécurité sociale et qui vivent dans la précarité... Les CPAS sont l'un des principaux partenaires du SPP IS.» (SPP Intégration sociale, 2021)
- * Fédération Wallonie Bruxelles³⁶ : « ... est une institution au service des francophones de Bruxelles et de Wallonie. Ses compétences s'exercent en matière d'Enseignement, de Culture, de Sport, de l'Aide à la jeunesse, de Recherche scientifique et de Maisons de justice. »
 - Administration de l'Aide à la Jeunesse (AAJ)
 - Administration de l'Enseignement (AGE)
- * ONE : « L'Office de la Naissance et de l'Enfance est l'organisme de référence de la Fédération Wallonie Bruxelles (Communauté française de Belgique) pour toutes les questions relatives à l'enfance, ... à l'accueil de l'enfant en dehors de son milieu familial... » et « est un organisme d'intérêt public doté de la personnalité juridique placé sous la tutelle du Gouvernement de la Communauté française.»³⁷

³³ [Insertion, activation et aide sociale | Portail de l'Action sociale \(wallonie.be\)](#)

³⁴ [AViQ - handicap | Ses missions - son fonctionnement](#)

³⁵ [AViQ - handicap | Professionnels](#)

³⁶ [Compétences - Portail de la Fédération Wallonie-Bruxelles \(federation-wallonie-bruxelles.be\)](#)

³⁷ [Notre organisation - Office de la naissance et de l'enfance \(one.be\)](#)

- * FEDASIL – Agence fédérale pour l’Accueil des Demandeurs d’Asile : « Fedasil compte plus de 2.000 travailleurs, répartis dans une trentaine de centres d'accueil, le siège central, le centre d'arrivée et les bureaux régionaux. Fedasil dispose de deux régions d'accueil (Nord et Sud) chargées du suivi de toutes les structures d'accueil et du soutien des exécutants d'une même zone géographique (ILA, centres fédéraux et Croix-Rouge, logements du Ciré, partenaires privés, etc.). »³⁸

4. Les Commissions paritaires

- * CP 319 (Etablissements et services d'éducation et d'hébergement)
 - Dont la sous-commission 319.02³⁹ (pour la Communauté française, la Région wallonne et la Communauté germanophone)
 - Redivisée en sous-commissions paritaires (319.02.00 - 01-06) pour l'Aide à la jeunesse, l'Accueil spécialisé de la petite enfance, les institutions et services pour les personnes handicapées, pour adultes en difficultés, les établissements et services d'éducation et d'hébergement ...
- * CP 327.02 et 03 (Sous-commissions paritaires pour les entreprises de travail adapté subsidiées par la Commission communautaire française et pour la Région wallonne)
- * CP 329.02 (Sous-commission paritaire pour le secteur socio-culturel de la Communauté française et germanophone et de la Région Wallonne)
- * CP 329.03 (Organisations socio-culturelles fédérales et bicommunautaires)
- * CP 332 (Action ou aide sociale et des soins de santé Wallonie Bruxelles)

Les CP concluent des Conventions collectives de Travail (CCT) sectorielles. La CCT est un « accord conclu entre une ou plusieurs organisations syndicales et une ou plusieurs organisations patronales ou un ou plusieurs employeurs, fixant les relations individuelles et collectives de travail entre employeurs et travailleurs d'entreprises ou d'une branche d'activité et réglant les droits et devoirs des parties contractantes »⁴⁰. Y sont fixés les conditions de rémunérations et de travail, par exemple, le statut pécuniaire du personnel par rapport aux fonctions (liées à des catégories) et qualifications, les primes, le temps de travail, les congés, etc.

5. Les Fédérations professionnelles

- * **AMA** – Fédération des Maisons d'accueil et des services d'aide aux sans-abri : « fédère des institutions assurant l'accueil, l'hébergement et l'accompagnement d'adultes et de familles en difficultés psychosociales mais aussi des personnes morales ou physiques actives dans le domaine de l'aide et de l'accueil de personnes en grande précarité sociale. Plus de 80 services sont membres de la fédération, dont 40% est établi à Bruxelles et 60% en Wallonie. »⁴¹

³⁸ [Fedasil | Agence Federale pour l'accueil des demandeurs d'asile](#)

³⁹ [319.02 Sous-commission paritaire des établissements et services d'éducation et d'hébergement de la Communauté française, de la Région wallonne et de la Communauté germanophone | Group S](#)

⁴⁰ [Conventions collectives de travail \(CCT\) - Service public fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale \(belgique.be\)](#)

⁴¹ [L'AMA - AMA](#)

- * **IFAaj** - L'Inter-Fédération de l'Aide à la Jeunesse « rassemble, autour d'objectifs et de valeurs communs, la majorité des fédérations des institutions et services de l'Aide à la Jeunesse qui représentent les 360 services agréés du secteur. »⁴² Sont membres l'ANCE⁴³, la FEMMO, la FIPE, la Fissaaj⁴⁴ et la FSAAF⁴⁵.
- * **ACFI-FIAS, la FISSAAJ et la FIMS** ont officiellement rejoint la fédération UNESSA - la fédération de l'accueil, de l'accompagnement, de l'aide et des soins aux personnes
 - L'ACFI - Fédération d'initiatives d'insertion socioprofessionnelle et d'économie sociale active en Wallonie et Bruxelles
 - La FISSAAJ – Fédération des Institutions et Services spécialisés d'Aide aux Adultes et aux Jeunes
 - La FIMS - Fédération des Institutions Médico-sociales - regroupe des milieux d'accueil d'enfants (0 – 12 ans) et des services de promotion de la santé à l'école.
- * **FILE** - Fédération qui « rassemble des pouvoirs organisateurs publics ou privés laïques d'accueil de l'enfance de 0 à 18 ans et des personnes à compétence reconnue sur l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle fédère plus d'une centaine de pouvoirs organisateurs dans le domaine de l'accueil, de la protection et de l'accompagnement des enfants sur l'ensemble de la Communauté Wallonie-Bruxelles dans l'objectif d'offrir un accueil de qualité à chaque enfant »⁴⁶.
- * **FSMI** – Fédération des Services maternels et infantiles⁴⁷ « fédère 10 services d'accueillantes d'enfants conventionnées, 8 services collectifs de l'enfance, 6 structures d'accueil extra-scolaire et halte-accueils, 2 services de garde d'enfants malades et fait partie intégrante de VIE FÉMININE »⁴⁸
- * **CODEF** – Coordination et Défense des Services Sociaux et Culturels « est une fédération patronale multisectorielle, pluraliste et indépendante reconnue comme organisation représentative des employeurs du secteur non-marchand, dit secteur à profit social. »⁴⁹
- * **FASS** - Fédération des Associations Sociales et de Santé : « est une confédération qui rassemble plusieurs fédérations d'employeurs du secteur extra hospitalier de l'action sociale et de la santé à travers la Wallonie et Bruxelles : les maisons médicales, les centres de planning familial, les services de santé mentale, les centres de service social et d'action sociale globale & centres d'aide aux personnes, les coordinations de soins et services à domicile, les services actifs en toxicomanie l'aide sociale aux justiciables, les télé-accueil et le centre de prévention du suicide, les équipes S.O.S. Enfants, les initiatives d'habitations protégées... »⁵⁰

⁴² [Accueil \(interaaj.be\)](http://interaaj.be)

⁴³ <https://www.ance.be/>

⁴⁴ <http://www.fissaaj.be/>

⁴⁵ <https://familledaccueil.be/les-services-saaf/>

⁴⁶ <https://www.fileasbl.be/membres/la-file/qui-sommes-nous/>

⁴⁷ <http://www.viefeminine.be/le-projet-social-et-politique-de-71>

⁴⁸ <https://social.brussels/organisation/3545>

⁴⁹ <https://www.codef.be/>

⁵⁰ [Qui sommes-nous ? | fass](#)

- * **FdSS** – Fédération des Services Sociaux : « fédère et représente des services sociaux associatifs en Wallonie et à Bruxelles. Pour soutenir les acteurs sociaux de terrain, elle développe des projets, des formations et une expertise, en particulier dans les domaines du droit à l'alimentation, à l'eau et à l'énergie. Elle contribue également à la réflexion en matière de travail social et de politique sociale via ses projets de recherche-action. À partir de ces analyses et en collaboration avec les travailleurs sociaux, elle interpelle et formule des recommandations à l'attention des pouvoirs publics et des acteurs administratifs et associatifs. »⁵¹
- * **FESAP** - Fédération d'Employeurs de Services d'Aide aux Personnes : « L'ASBL a pour objet social, dans le respect du pluralisme de ses membres, le regroupement d'associations, de fédérations, de services qui ont pour objet l'accueil, l'éducation et l'accompagnement dans le sens le plus large, de mineurs ou de majeurs, en situation de handicap ou en difficultés sociales et dans le respect des réglementations en vigueur. »⁵²
- * **UNIPSO** - Confédération intersectorielle des employeurs du secteur à profit social (non marchand) en Wallonie et en Fédération Wallonie-Bruxelles : « L'UNIPSO est la confédération intersectorielle des employeurs du secteur à profit social (non marchand) en Wallonie et en Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle représente 31 fédérations d'employeurs du secteur public et privé. Celles-ci sont actives dans le domaine de l'enseignement, le socioculturel, l'environnement, la santé, l'insertion socioprofessionnelle, l'action sociale et celui des mutualités. L'accueil et l'hébergement des personnes âgées, handicapées et fragilisées, l'emploi adapté aux personnes handicapées, l'aide et les soins à domicile, l'aide à la jeunesse et la petite enfance sont également des secteurs qu'elles investissent. En termes d'emploi, le secteur à profit social représente 20% de l'emploi total wallon, soit plus de 12.000 entreprises en Wallonie et plus de 216.000 travailleurs. »⁵³
- * **BRUXEO** - Confédération représentative des entreprises à profit social bruxelloises⁵⁴
- * **UNISOC** - L'Union des entreprises à profit social ASBL est « l'organisation reconnue comme le représentant des entreprises à profit social belges. Elle est une union de fédérations sectorielles. Ces fédérations regroupent et défendent les intérêts des employeurs individuels des secteurs privés et publics : des hôpitaux, des établissements et services de santé, des services d'aide aux familles et aux aînés, des établissements et services d'éducation et d'hébergement (dans le secteur de l'aide à la jeunesse et aux personnes handicapées), des entreprises de travail adapté et des ateliers sociaux, du socioculturel, de l'enseignement, des organisations d'action sociale. »⁵⁵
- * **CESSoC** - Organisation représentative des employeurs privés des secteurs sportif et socioculturel francophones « regroupe 13 fédérations membres... qui rassemblent

⁵¹ [FdSS Fédération des Services Sociaux](#)

⁵² <https://www.fesap.be/index.php>

⁵³ [UNIPSO](#)

⁵⁴ <https://www.bruxeo.be/fr/propos>

⁵⁵ [Qu'est-ce que l'Unisoc?](#)

près de 1500 associations occupant près de 15 000 emplois, en calcul équivalent temps-plein.»⁵⁶ Il s'agit par exemple, de l'« Éducation permanente (FESEFA⁵⁷), Centres régionaux d'intégration et Insertion socioprofessionnelle, des Organisations de jeunesse et Centres de jeunes (FESJ⁵⁸), etc.

- * **UNESSA** - Fédération de l'accueil, de l'accompagnement, de l'aide et des soins aux personnes a pour missions de « représenter et défendre les intérêts des affiliés et des secteurs, d'encourager le développement de pratiques professionnelles d'avenir au sein du réseau, de promouvoir l'innovation sociale, technologique et organisationnelle, ... pour les secteurs de l'accueil de la petite enfance et la promotion de la santé à l'école, de l'aide à la jeunesse, des hôpitaux généraux, de l'insertion socio-professionnelle et l'économie sociale, des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, de la santé mentale. »⁵⁹
- * **SANTHEA** – Fédération « patronale d'institutions de soins wallonnes et bruxelloises, du secteur public ainsi que du secteur privé non confessionnel et non commercial. »⁶⁰
- * **FMJ** – Fédération qui regroupe « des Maisons de Jeunes (MJ), des Centres de Rencontres et d'Hébergement (CRH) et des Initiatives Jeunesse - qui partagent son projet : favoriser la citoyenneté active, critique et responsable des jeunes et lutter contre toute forme d'exclusion. »⁶¹
- * **FFEDD** – la Fédération des Ecoles de devoirs « agit sur l'ensemble du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle travaille en étroite collaboration avec les Coordinations régionales pour refléter au mieux les préoccupations de terrain... Elle regroupe, en tant que membres, cinq coordinations régionales qui rassemblent, par affiliation, un ensemble de plus de 200 Écoles de Devoirs en Communauté française. »⁶². En Brabant wallon, la Coordination des écoles de devoirs (CEDDBW)⁶³, développe des actions et des projets autour de 5 axes de travail : développement et coordination du réseau, aide et accompagnement des EDD, formation et professionnalisation, information et communication.
- * **FEDITO** est la Fédération wallonne des institutions pour toxicomanes. Elle « regroupe 52 membres , services et réseaux répartis sur l'ensemble du territoire de la Wallonie. Tous développent des activités et des actions dans le domaine des assuétudes : alcool, tabac, cannabis, médicaments psychoactifs, autres drogues et produits de synthèse, jeux et cyber dépendances. Ces services et réseaux proposent des actions relevant de la promotion de la santé, de l'information, de la formation, de la prévention, de la réduction des risques (RdR), de l'accueil/accompagnement, de la réinsertion sociale, du traitement et du soin. »⁶⁴

⁵⁶ [Qu'est-ce que la CESSoC ? | CESSoC](#)

⁵⁷ <https://www.fesefa.be/>

⁵⁸ <https://fesoj.be/>

⁵⁹ [UNESSA asbl - La Fédération](#)

⁶⁰ <https://www.santhea.be/fr/a-propos/>

⁶¹ <https://www.fmjbf.org/>

⁶² [Les Écoles de Devoirs \(ecolesdedevoirs.be\)](https://www.ecolesdedevoirs.be/)

⁶³ <https://www.ecolesdedevoirs.be/page/10594>

⁶⁴ [Fedito Wallonne](#)

- * **EWETA** - Fédération Wallonne des Entreprises de Travail Adapté « représente toutes les 54 Entreprises de Travail Adapté wallonnes mais également germanophones. Le secteur ne représente pas moins de 10.000 travailleurs dont plus de 8.500 sont en situation de handicap. »⁶⁵
- * **Fédération des CPAS – Union des Villes et des Communes de Wallonie (UVCW)** – « La Fédération des CPAS de l'Union des Villes et Communes de Wallonie représente et défend les intérêts des centres publics d'action sociale de Wallonie. Les 262 CPAS wallons sont donc tous membres de la Fédération des CPAS... La Fédération des CPAS est un organe consultatif à part entière en Wallonie. Cela signifie qu'elle est amenée à rendre des avis sur l'ensemble des décisions gouvernementales qui touchent aux métiers des CPAS et plus largement au social. »⁶⁶

6. Les Fonds de formation

- **APEF** - Association Paritaire pour l'Emploi et la Formation « regroupe les organisations d'employeurs et de travailleurs qui gèrent les "Fonds de sécurité d'existence" du secteur non marchand francophone et germanophone... développe également des projets en partenariat ainsi que des activités transversales pour plusieurs Fonds tels le [catalogue Formapef](#), des [études et publications](#). Il met en œuvre des [actions et projets](#) de recherche ou de production d'outils, comme par exemple : [competentia](#) (la gestion des compétences dans le non-marchand), le [ROF](#) (Répertoire des Opérateurs de formation), le [nonmarchand.be](#) (site d'analyses qualitative et quantitative du secteur non marchand). »⁶⁷
 - **ISAJH** - Fonds social de formation pour le secteur des Institutions et Services d'Aide aux Jeunes et aux Handicapés⁶⁸ (sous-commission paritaire 319.02). Ce fonds veut promouvoir la formation continuée et « couvre le secteur de l'aide aux personnes handicapées, aux jeunes, aux familles et aux adultes et s'adresse aux personnes travaillant dans les services d'éducation, d'accueil et d'hébergement au sein des Communautés française et germanophone, de la CoCoF et de la Région wallonne ».
- **FeBi asbl** est « une organisation regroupant plusieurs Fonds de formation et Fonds Maribel fédéraux et bruxellois actifs au sein du secteur non-marchand. Le domaine d'activité de FeBi couvre les secteurs de la Commission Paritaire 330 (hôpitaux, maisons de repos et de soins, centres de soin de jour, résidences-services, soins infirmiers à domicile, centres de revalidation, maisons médicales, habitations protégées, service du sang de la Croix-Rouge & autres services de soins de santé), de la Commission Paritaire 319 (établissements d'éducation et d'hébergement), de la Commission Paritaire 329.03 (secteur socio-culturel) et de la nouvelle Commission

⁶⁵ <https://eweta.be/leweta/>

⁶⁶ [Union des Villes et Communes de Wallonie asbl \(uvcw.be\)](#)

⁶⁷ [L'APEF — APEF \(apefasbl.org\)](#)

⁶⁸ [Actions du Fonds ISAJH pour les formations collectives — APEF \(apefasbl.org\)](#)

Paritaire 337 (Fonds social auxiliaire du non-marchand)... rassemble des ressources humaines, financières et techniques pour créer de l'emploi et promouvoir la formation des groupes à risques. »⁶⁹

7. Associations

- FORM'Educ est « un lieu de réflexion sur la promotion du métier d'éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif, de recherche sur la formation des étudiants éducateurs spécialisés, de partage de pratiques de formateurs d'éducateurs spécialisés en inter-réseaux »⁷⁰.
- APDES est l' « Association Professionnelle pour les éducateurs diplômés spécialisés en accompagnement psycho-éducatif (graduat et baccalauréat) ou en formation en Belgique francophone »⁷¹
- Collectif de Réflexion des Educateurs en Milieu scolaire (CREMS)⁷²
- Centre d'expertise et de ressources l'enfance (CERE)⁷³

8. Les sites référençant les emplois disponibles, les cartographies

- Wallonie Service public SPW. Cartographie. [en ligne] Disponible sur : <http://actionsociale.wallonie.be/sites/all/themes/actionsociale/cartographie/cartographie.html>
- Fedasil Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile. Les Centres d'accueil. [en ligne]. Disponible sur : <https://www.fedasil.be/fr/les-centres-daccueil>
- Fédération Wallonie-Bruxelles. Culture.be. Service Jeunesse. Trouver une association de jeunesse. [en ligne]. Disponible sur : <https://servicejeunesse.cfwb.be/ressources/trouver-une-association-de-jeunesse/>
- Fédération Wallonie-Bruxelles. Enseignement.be. Annuaire des Centres Psycho-Médicosociaux (CPMS). [en ligne]. Disponible sur : <http://www.enseignement.be/index.php?page=26028&navi=149>
- Fédération Wallonie-Bruxelles. Direction générale de l'aide à la jeunesse. Services agréés de l'aide à la jeunesse. [en ligne]. Disponible sur : <http://www.eadaptation.aidealajeunesse.cfwb.be/sadgaj.aspx>
- Fédération Wallonie-Bruxelles. Culture.be. Emplois et stages dans le secteur culturel. [en ligne]. Disponible sur : http://www.culture.be/index.php?id=emploi_stage&L=.%25252525%27&cfwb_form%5Bcfwb_form.list_offre_emploi%5D%5Bpage%5D=3
- Fédération Wallonie-Bruxelles. Enseignement.be. Educateur-Economiste : postuler. [en ligne]. Disponible sur : <http://www.enseignement.be/index.php?page=28176&navi=4577>
- Fédération Wallonie-Bruxelles. Enseignement.be. Offres d'emploi. [en ligne]. Disponible sur : <http://www.enseignement.be/index.php?page=28178&navi=4578>

⁶⁹ Présentation et contact - FeBi (fe-bi.org)

⁷⁰ Form'éduc | Une plate-forme des Formations d'Éducateur Spécialisé (inforef.be)

⁷¹ APDES Association Professionnelle Des Educateurs Spécialisés | Facebook

⁷² CREMS. Page Facebook. Disponible sur : <https://www.facebook.com/EDUCA99/>

⁷³ CERE. Centre d'expertise et de ressources pour l'enfance. [en ligne]. Disponible sur : <https://www.cere-asbl.be/>

- Le guide social. Emploi. Consulter les offres d'emploi. [en ligne]. Disponible sur : <https://pro.guidesocial.be/jobs/educatrice-33.html>
- ONE. Office de la naissance et de l'enfance. Emploi. Nos offres d'emploi. [en ligne]. Disponible sur : <https://www.one.be/public/emploi/nos-offres-demploi-mfx/>
- Fédération Wallonie – Bruxelles. Maisons de justice.be. Travailler en Maison de Justice. [en ligne]. Disponible sur : <http://www.maisonsdejustice.be/index.php?id=travaillerenmj>
- Wallonie. LE FOREM. Métiers et professions. Educateur-intervenant éducatif/éducatrice-intervenante éducative (23151). [en ligne]. Disponible sur : <https://www.leforem.be/Horizonemploi/rome/23151.html>
- Fédération Wallonie-Bruxelles. Aide à la jeunesse.be. Nos offres d'emploi. [en ligne]. Disponible sur : <http://www.aidealajeunesse.cfwb.be/index.php?id=7987>
- FMJ. Offres d'emploi. [en ligne]. Disponible sur : <https://www.fmjbf.org/offres-demplois/>
- Alterjob. Les emplois à profit social. Pour une vie professionnelle chargée de sens. [en ligne]. Disponible sur : [Alterjob - les emplois à profit social](#)

9. Les activités et tâches en fonction du public visé

L'éducateur^{74 75 76 77...}

- * Propose et met en œuvre des projets de prise en charge et d'intervention qui visent des objectifs liés au développement personnel, l'intégration sociale, l'autonomie, la maturation sociale, la participation...
- * Sur base d'observations, il formule des hypothèses et propose un diagnostic éducatif afin d'orienter l'action éducative.
- * Prend en charge la « globalité de la personne »⁷⁸ dans son quotidien, parfois même dans son intimité, en étant attentif à ses besoins, en garantissant son respect.
- * Prodigue certains soins de la vie quotidienne en veillant à stimuler l'autonomie de la personne.
- * Met en place un projet individuel ou projet de vie, et prend en compte le projet de la personne en lien avec celui de l'institution et du service.
- * Propose des activités éducatives, sportives et créatives qui favorisent les apprentissages, l'épanouissement dans le milieu de vie, le développement d'une citoyenneté responsable...

⁷⁴ SIEP métiers. Educateur.rice. [en ligne] Disponible sur : <https://metiers.siep.be/metier/educateur-educatrice/>

⁷⁵ Le guide social. Tout connaître sur le métier d'éducateur. [en ligne] Disponible sur : <https://pro.guidesocial.be/articles/dossiers-a-la-une/article/tout-connaître-sur-le-métier-d-educateur>

⁷⁶ Le Forem Horizons emploi. Métiers et professions. Educateur – intervenant éducatif/ éducatrice – intervenante éducative (23151). [en ligne] Disponible sur : <https://www.leforem.be/Horizonemploi/rome/23151.html>

⁷⁷ FWB. Mon école, mon métier. Agent/Agente d'éducation. [en ligne] Disponible sur : <https://monecolemonmetier.cfwb.be/memm-options/metier/agentagente-deduction/>

⁷⁸ WACQUEZ Jehan. Les fondamentaux – Le noyau dur du métier d'éducateur. [en ligne] Disponible sur : <http://www.educ.be/carnets/fondamentaux/fondamentaux.pdf>

- * Travaille en équipe avec les intervenants du service et en réseau avec d'autres professionnels (multidisciplinarité), des intervenants extérieurs au service.
- * Etablit des partenariats, des contacts avec la famille, avec les proches...
- * Assure le suivi du volet administratif (participation à des réunions hebdomadaires, suivis de dossiers, rédaction de rapports, ...)
- * Est amené à réaliser une pluralité de tâches en fonction du poste de travail occupé et des ressources matérielles et en temps qui lui sont octroyées.

10. Les fonctions, missions et rôles

Il est un travailleur social « du quotidien » mandaté par la société. Acteur institutionnel de l'éducation, il occupe une profession « multiforme » caractérisée par sa « diversité »⁷⁹, en lien avec d'autres professionnels du secteur concerné (enseignant, psychologue, ergothérapeute, assistant social, aide-soignant, logopède etc.) .

Il est également considéré comme un travailleur de « première ligne », un « médiateur social »⁸⁰, un acteur du travail social. Il adhère aux valeurs portées par l'institution qui le mandate (cf. Projet institutionnel, règlement d'ordre intérieur et pouvoir subsidiant). Il est soumis au secret professionnel et respecte un cadre déontologique.

Dans le cadre de sa fonction socio-éducative et de son travail d'accompagnement du bénéficiaire, il peut être amené à occuper plusieurs rôles ou postures:

- * Aide, soutien, suivi
- * Accueil, écoute
- * Mise en relation, création de liens (« reliance »⁸¹)
- * Médiation, prévention, sécurité
- * Structure, respect (droits et devoirs, règles, ...)
- * Inclusion, cohésion, intégration et insertion
- * Interface et coordination

11. Les publics visés

- * Toute personne⁸² rencontrant des difficultés ou problématiques multiples psychosociales (rupture, marginalité, précarité, addiction, surendettement, exclusion, harcèlement, problèmes d'ordre social, décrochage social ou scolaire, maltraitance, délinquance, handicaps, immigration, victimes de violences, maltraitements ou négligences graves au niveau physique, éducatif et affectif...)

⁷⁹ Op.cit

⁸⁰ Ibidem.

⁸¹ « ... relier: « créer ou recréer des liens, établir ou rétablir une liaison entre une personne et soit un système dont elle fait partie, soit l'un de ses sous-systèmes. » » Définition disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-societes-2003-2-page-99.htm>

⁸² Quel que soit son âge ou son statut (enfants, adolescents, adultes, personnes âgées, familles, élèves, personnes migrantes, mineurs étrangers non accompagnés...)

- * Ou toute personne fréquentant les services susmentionnés.

12. Les qualifications

- * Éducateur de niveau A1 – enseignement supérieur (titre requis pour les établissements scolaires et les institutions de l'aide à la jeunesse) – Bachelier Educateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif / ou socio-sportif
- * Educateur de niveau A2 – enseignement secondaire supérieur (titre suffisant pour les établissements scolaires) à orientation sociale ou éducative [Plein exercice ou en Promotion sociale]
- * Educateur de niveau A3 – enseignement secondaire inférieur (titre de pénurie pour les établissements scolaires)

13. Les compétences valorisées

Au croisement de multiples compétences (sociales, psychologiques, pédagogiques, culturelles, juridiques, ...), citons entre autres, les capacités de :

- * Communication – Empathie
- * Disponibilité - Attention
- * Collaboration – travail d'équipe
- * Observation - (auto) Analyse
- * Réflexion - Créativité
- * Evaluation - Remise en question
- * Gestion de projets
- * Connaissances des réglementations en vigueur
- * Communication orale et écrite – compétences rédactionnelles

14. La reconnaissance du métier

- * Statut de l'éducateur – accompagnateur spécialisé : loi du 29 avril 1994 parue au Moniteur belge le 20 avril 1996⁸³
- * Titre non protégé (Sauf Réforme des Titres et Fonctions dans l'Enseignement⁸⁴)
- * Métier soumis au respect de la déontologie, du secret professionnel et de dispositions légales (Déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, la loi sur l'assistance à personne en danger...).

La reconnaissance du métier fait l'objet de nombreuses réflexions de la part des travailleurs actifs sur le terrain. Un ensemble de témoignages est disponible sur le site internet du Guide social.

« Pour mener à bien ses missions, une autre difficulté s'impose à l'éducateur : la diversité des parcours. En effet, toute personne disposant d'un bachelier paramédical, social ou pédagogique peut travailler comme éducateur spécialisé... Derrière le grand nombre de reconversions, c'est encore une fois l'idée que "tout le monde peut le faire" que dénonce Fabian, et le manque de reconnaissance de sa profession... En conséquence du grand nombre de reconversions professionnelles,

⁸³ [LOI - WET \(fgov.be\)](#)

⁸⁴ Décret du 11 avril 2014 réglementant les titres et fonctions

les offres d'emploi pour le métier d'éducateur sont rapidement saturées de demandes. Ainsi, beaucoup d'éducateurs diplômés demeurent au chômage.»⁸⁵

Ce constat est confirmé par ces propos : « La profession d'éducateur est ouverte à presque tous pourvu d'être détenteur d'un diplôme de type social. Cette confusion trouve son origine dans un titre professionnel non protégé. Ainsi l'éducateur spécialisé se retrouve sous contrat de travail pour lequel il est surqualifié et /ou sous-payé. »⁸⁶

15. Les (profils) métiers, postes de travail ou diplômes « proches » : quelles spécificités ?

- * Animateur (-trice)
 - Animateur (-trice) extrascolaire
 - Animateur pédagogique et social
- * Assistant social
- * Assistant (e) de justice
- * Assistant en psychologie
- * Ergothérapeute
- * Psychomotricien
- * Aide-soignant/familial
- * Puériculteur/auxiliaire de l'enfance
- * Agent de prévention
- * Accompagnateur - conseiller - auxiliaire social

Comme cité plus haut, la Fédération Wallonie Bruxelles a créé un profil de fonction pour l'éducateur dans l'enseignement secondaire de plein exercice et en alternance (cf. Circulaire 7358 du 25/10/2019⁸⁷).

Il n'existe pas de profil métier ou de profil de formation au niveau du SFMQ⁸⁸ car celui-ci n'a pas été considéré comme prioritaire. Toutefois, un profil de formation d'agent d'éducation et un profil de qualification d'éducateur sont disponibles pour l'enseignement⁸⁹.

Or, un profil de fonction serait utile pour d'autres secteurs d'activité : « la particularité de chaque profession est indispensable et doit être reconnue et protégée pour un travail social de qualité... Cela permettrait notamment de dégager un profil de fonction correspondant aux tâches et responsabilités exigées. Dans ce cadre, un débat peut également être ouvert sur les moyens financiers à

⁸⁵ Non, tout le monde ne peut pas être éducateur. [en ligne] in Le Guide social. Disponible sur :

<https://pro.guidesocial.be/articles/echos-du-terrain/non-tout-le-monde-ne-peut-pas-etre-educateur.html>

⁸⁶ Etats des lieux sur le titre non protégé de la profession d'éducateur spécialisé. {en ligne] in Le Guide social. Disponible sur <https://pro.guidesocial.be/articles/dossiers-a-la-une/article/etat-des-lieux-sur-le-titre-non-protége-de-la-profession-d-educateur-specialise>

⁸⁷ https://www.cere-asbl.be/IMG/pdf/fw_b - circulaire_7358_7611_20191025_133542_-l.pdf ou [http://www.enseignement.be/upload/circulaires/000000000003/FVB%20-%20Circulaire%207358%20\(7611_20191025_133542\).pdf](http://www.enseignement.be/upload/circulaires/000000000003/FVB%20-%20Circulaire%207358%20(7611_20191025_133542).pdf)

⁸⁸ https://sfmq.cfwb.be/nos-productions-profil/domainresult/?no_cache=1&L=0

⁸⁹ [Enseignement.be - Profils de formation et de qualification - service aux personnes](http://enseignement.be - Profils de formation et de qualification - service aux personnes)

apporter à chaque réalité institutionnelle. L'objectif final étant la reconnaissance de l'exigence des qualifications du métier d'éducateur spécialisé. »⁹⁰

Voici un témoignage en Maison de repos concernant les métiers d'ergothérapeute et d'éducateur : « Si certaines offres d'emploi et préjugés mentionnent que l'ergothérapeute a les mêmes tâches et missions que l'éducateur au sein des maisons de repos et de soins, ce n'est pas tout à fait le cas... Dans chaque établissement réside une équipe pluridisciplinaire composée de professionnels de métiers divers. Et si une telle équipe existe et que chaque métier porte un nom différent, c'est que chacun apporte ses bagages et sa manière de faire. Éducateurs et ergothérapeutes se ressemblent sans pour autant être identiques. »⁹¹

Une Convention collective de travail du 18 décembre 2015 relative aux barèmes et classification des fonctions pour le secteur « espaces rencontres» CP 332 précise qu'un travailleur social peut être « porteur d'un diplôme d'assistant social, d'auxiliaire social, d'assistant en psychologie, d'éducateur, d'instituteur maternel ou primaire ou de post-graduat en médiation, délivré par l'enseignement supérieur pédagogique ou social, au moins de type court, de plein exercice ou de promotion sociale »⁹²

Pour la CP 319 compétente pour les établissements et services d'éducation et d'hébergement, les qualifications pour un éducateur classe 1 sont « les porteurs d'un diplôme ou certificat de fin d'étude du niveau de l'enseignement supérieur universitaire ou non universitaire, de plein exercice ou de promotion sociale, à orientation pédagogique, psychologique, sociale ou paramédicale, à l'exclusion du diplôme de bibliothécaire-documentaliste et du diplôme ou certificat d'aptitude pédagogique. » . Les qualifications pour un éducateur de classe 2 A sont : « les porteurs d'un diplôme ou d'un certificat : - en éducation de l'enfance (D3TQ), - en sciences sociales appliquées (D3TQ), - en techniques sociales (D3TQ), - en éducation physique et animation socio-culturelle (D3TQ), - d'aspirant(e) en nursing (D3TQ), - en assistance en gériatrie (D3TQ), - d'agent d'éducation (D3TQ), - d'animateur (D3TQ), - d'agent social (D3TQ), - en sciences sociales et éducatives (D3TTR), - les porteurs d'un diplôme ou certificat attestant la réussite d'une 7e année professionnelle (D37P) en puériculture, aide familial(e) et sanitaire, assistance en gériatrie, - les porteurs d'un brevet de puéricultrice (D3P) pour autant que ceux-ci s'occupent exclusivement d'enfants de 0 à 6 ans, - les porteurs d'un brevet d'infirmier(e), - les porteurs d'un autre diplôme ou certificat d'études secondaires supérieures techniques à orientation - pédagogique, sociale ou paramédicale, de plein exercice ou de promotion sociale. »⁹³

⁹⁰ Etats des lieux sur le titre non protégé de la profession d'éducateur spécialisé. [en ligne] in Le Guide social. Disponible sur <https://pro.guidesocial.be/articles/dossiers-a-la-une/article/etat-des-lieux-sur-le-titre-non-protége-de-la-profession-d-educateur-specialise>

⁹¹ Bataille : éducateurs et ergothérapeutes en maison de repos et de soins. [en ligne] in Le Guide Social. Disponible sur : <https://pro.guidesocial.be/articles/echos-du-terrain/article/bataille-educateurs-et-ergotherapeutes-en-maison-de-repos-et-de-soins>

⁹² [Classification professionnelle - Espaces rencontres | Group S](#)

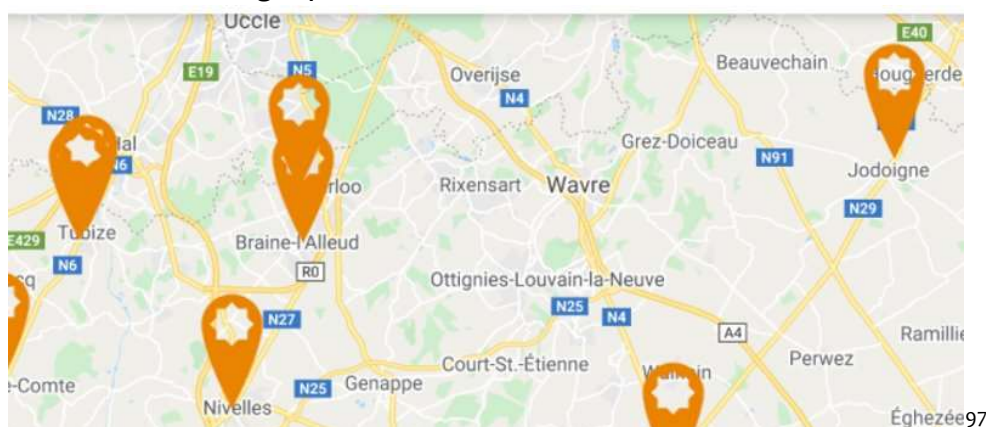
⁹³ [319.02_rw_etablis_et_service_deduc_et_dheberg - mars_2020.pdf \(cgslb.be\)](#) et [Vos droits - SCP 319.02 | Etablissements et services d'éducation et d'hébergement \(setca.org\)](#)

Le terme « éducateur » est utilisé pour les « profil/description de fonction » et « postes à pourvoir » dans la publication des offres d'emploi (profil de compétences). Ce terme « éducateur » semble donc porter à confusion ; il est à la fois un titre (non protégé) pouvant être porté par une personne ayant suivi le cursus d'enseignement prévu par la loi, c'est-à-dire « titulaire du diplôme fixé par le Roi et délivré à cet effet à l'issue soit d'un enseignement supérieur pédagogique ou social de plein exercice et de type court, section éducateur ou de promotion sociale... »⁹⁴ et une fonction à laquelle peuvent accéder des personnes diplômées porteuses de diverses qualifications.

Une personne ayant terminé son cursus supérieur en éducateur spécialisé entre donc sur le marché de l'emploi « en concurrence » avec d'autres bacheliers du supérieur, ce qui induirait le fait de devoir davantage être « compétitif » au niveau de certaines compétences, ou de l'expérience acquise.

16. L'offre d'enseignement et de formation professionnelle⁹⁵

En Brabant wallon, 6 occurrences pour l'option Agent d'éducation (5^{ème} et 6^{ème} TQ) pour 299 élèves⁹⁶ ; 2 occurrences pour l'option animateur (5^{ème} et 6^{ème} TQ) pour 83 élèves ; 3 occurrences pour l'option Techniques sociales (5^{ème} et 6^{ème} non qualifiant) pour 155 élèves ; dans l'enseignement spécialisé, une occurrence pour la forme 4 au 3^{ème} degré pour 4 élèves.



L'offre d'enseignement supérieur/Bachelier :

- * Haute École Lucia de Brouckère située à Jodoigne (HELdB)⁹⁸ , Educateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif

⁹⁴ http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/loi_a.pl

⁹⁵ Fédération Wallonie-Bruxelles. Enseignement.BE. Mon Ecole, Mon Métier. [en ligne] Disponible sur : https://monecolemonmetier.cfwb.be/elevesparents/memm-recherche-metier/?tx_solr%5Bfilter%5D%5B0%5D=secteur%3AServices+aux+Personnes#tx-solr-search

⁹⁶ Chiffres du 15 janvier 2020 traités par la Chambre Enseignement du Bw.

⁹⁷ Source : Mon école, mon métier. Fédération Wallonie – Bruxelles. [en ligne]. Disponible sur : <https://monecolemonmetier.cfwb.be/>

⁹⁸ [Formation d'éducateur spécialisé à la HELdB de Bruxelles](#)

- * IPFC Brabant wallon en collaboration avec le C.P.F.B. (Promotion sociale)⁹⁹ située à Nivelles et Louvain-la-Neuve, Educateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif

Pour l'enseignement supérieur, étant donné la configuration particulière du Brabant wallon¹⁰⁰, il convient de prendre en considération l'offre disponible à proximité du bassin :

- * HE2B Defré – Haute Ecole Bruxelles – Brabant située à Uccle¹⁰¹
- * HE Vinci - Haute Ecole Léonard de Vinci située à Woluwe (Educ spécialisé en activités socio-sportives)¹⁰²
- * HELHa – Haute Ecole Louvain en Hainaut située à Gosselies¹⁰³
- * Haute Ecole Condorcet située à Marcinelle¹⁰⁴

Notons la possibilité de poursuivre le cursus grâce à des passerelles, par exemple, vers le Master en Criminologie.

Concernant la spécificité du cursus en éducateur spécialisé, celui-ci « se définit de manière plus théorique avec un axe de travail orienté vers la recherche. Outre les cours de psychologie, de législation, de pédagogie... il effectue des stages en milieu professionnel tout au long de sa formation... Il s'agit d'un bachelier professionnalisant avec possibilités de passerelles vers un master, notamment en sciences de l'éducation. »¹⁰⁵

L'option « agent d'éducation » offre la possibilité d'accéder soit directement à l'emploi grâce à l'obtention du Certificat de Qualification CQ6, soit de continuer vers l'enseignement supérieur (quelle que soit la filière choisie), celui-ci semble être (suivant les données des offres d'emploi ci-dessous) un meilleur garant d'insertion à l'emploi.

17. Caractéristiques de l'emploi

- * Nombreux contrats de remplacement ou CDD
- * Contrats liés aux aides à l'emploi, aux modalités de subventionnements (statut APE – Aide à la promotion de l'emploi)
- * Salaire dépendant du niveau d'étude, du diplôme et du secteur d'activité (Région wallonne ou Fédération Wallonie-Bruxelles)¹⁰⁶
- * Expérience souvent exigée dans le secteur déterminé ; se pose la question de privilégier soit la spécialisation dans un secteur d'activités soit la possibilité de

⁹⁹ [Bachelier en éducation spécialisée en accompagnement psycho-éducatif | Institut Provincial de Promotion Sociale et de Formation Continué](#)

¹⁰⁰ Les axes de déplacements aisés en train, bus, et voiture. Cf. Carte

¹⁰¹ [Présentation Educateur spécialisé | HE2B - Unité structurelle Defré \(defre.be\)](#)

¹⁰² [Educateur spécialisé en activités socio-sportives | HE VINCI](#)

¹⁰³ [Edito - HELHa - Haute École Louvain en Hainaut » HELHa – Haute École Louvain en Hainaut](#)

¹⁰⁴ [Le Bachelier Educateur spécialisé - Haute Ecole Provinciale de Hainaut - Condorcet](#)

¹⁰⁵ Etats des lieux sur le titre non protégé de la profession d'éducateur spécialisé. {en ligne] in Le Guide social. Disponible sur <https://pro.guidesocial.be/articles/dossiers-a-la-une/article/etat-des-lieux-sur-le-titre-non-protége-de-la-profession-d-educateur-specialise>

¹⁰⁶ Educateurs, combien êtes-vous payés ? [en ligne] in Le Guide Social. Disponible sur : <https://pro.guidesocial.be/articles/actualites/article/educateurs-combien-etes-vous-payes.html>

valoriser son expérience acquise d'un secteur à l'autre en cours de carrière et de ce fait la possibilité de reconversion professionnelle.

- * Accès au métier non protégé (excepté : Réforme des Titres et Fonctions pour la FWB)
- * Importance de la formation continue (professionnalisation du métier grâce à de nombreuses formations en cours de carrière)
- * Conditions de travail :
 - Horaires variables, décalés / coupés
 - Pénibilité - charge de travail et charge émotionnelle
 - Temps partiels
 - Turn-over
 - Demande de mobilité (missions - déplacements en véhicule privé)

Voici un témoignage parmi d'autres concernant la réalité de terrain : « ...les contrats de travail de type ACS peuvent flouer la réalité. Au départ, mesure de remise au travail des chômeurs éloignés du monde du travail, ces contrats sont devenus une aide structurelle au secteur non marchand. Les exigences du recrutement n'étant pas uniquement la recherche de la qualification par rapport au poste mais aussi le respect des conditions du contrat proposé. »¹⁰⁷

Autre type de constat : « De manière générale, les éducateurs s'estiment bien trop peu nombreux en termes d'effectifs. Beaucoup d'entre eux considèrent qu'il y a un déficit d'éducateurs au sein des écoles et ressentent le besoin de travailler au sein d'équipes plus nombreuses. »¹⁰⁸ De plus, face à l'hétérogénéité des tâches, il est ajouté que « cette pression liée à l'abondance de tâches diverses peut générer un sentiment de stress et de frustration chez les éducateurs, lié au fait de ne pas pouvoir réaliser pleinement ce qui constitue le cœur de leur travail, mais aussi parce que l'accumulation de tâches diverses et éloignées de leur profession témoigne du peu de reconnaissance vis-à-vis de ce qui constitue le fondement de leur profession. »¹⁰⁹ De plus, « les éducateurs en MS sont aussi parfois confrontés au fait de n'exécuter qu'une fonction de surveillance alors qu'ils sont préparés et souhaitent généralement réaliser une fonction plus éducative. »¹¹⁰. L'auteur remarque également que « la prise en charge d'une pluralité de jeunes dont les besoins peuvent être en conflit les uns avec les autres est difficile à gérer et susceptible de placer les éducateurs en situation de tension... Les éducateurs exercent également une pluralité de rôles parfois contradictoires : un rôle éducatif mais aussi parfois répressif, une relation de confiance et d'affection mais avec la nécessité de trouver une juste distance ... »¹¹¹.

¹⁰⁷ Etat des lieux sur le titre non protégé de la profession d'éducateur spécialisé. [en ligne] in Le Guide social. Disponible sur : <https://pro.guidesocial.be/articles/dossiers-a-la-une/article/etat-des-lieux-sur-le-titre-non-protége-de-la-profession-d-educateur-specialise>

¹⁰⁸ ACHEROY C. FANIEL A. Educateurs. Pour le bien-être des jeunes à l'école. 2018. [en ligne]. Téléchargeable sur : <https://www.cere-asbl.be/spip.php?article221>

¹⁰⁹ IBIDEM

¹¹⁰ IBIDEM

¹¹¹ IBIDEM

Concernant la pénibilité du travail dans le secteur du handicap, de l'aide à la jeunesse et des maisons d'adultes en difficultés, les risques psychosociaux sont pris en charge grâce à une politique de prévention sous la forme d'accompagnement (via Fonds ISAJH) faisant référence à la loi « bien-être » au travail¹¹².

18. Les rapports et analyses

- * Rapport d'étude. Les besoins en formation dans le Fonds Social des Etablissements d'Education et d'Hébergement bicommunautaires et fédéraux (Fonds Social 319 Bico) – Une étude menée en 2019 – 2020 par le Service d'études de l'asbl FeBi pour le Fonds Social 319 Bico. FeBi asbl. 2020.

67% des institutions ayant répondu à l'enquête provient de la Région de Bruxelles. Il est intéressant de noter que les travailleurs interrogés (éducateurs, assistants sociaux, ergothérapeutes...) sont intéressés à suivre des formations en connaissances, compétences sociales (gestion des conflits et des comportements agressifs, l'affirmation de soi et la capacité à poser des limites), bien-être physique (premiers secours, sécurité), psychique (gestion du stress, prévention du burnout), en informatique et en compétences communicatives (communication non violente...).

- * BOUMEDIAN N. et al. Un secteur en évolution : Quelles nouvelles initiatives pour les groupes à risque ? Rapport final Fonds Isajh. Mars 2018¹¹³.

Cette recherche menée auprès de travailleurs et de nombreuses institutions met en évidence une série de constats qui rejoignent des problématiques multiples. Les secteurs concernés sont l'Aide aux personnes handicapées, l'Aide à la jeunesse, l'Aide aux adultes en difficulté, l'Aide au logement, ainsi que les Services d'Accueil spécialisé pour la petite enfance. Concernant les mutations organisationnelles, il est relevé « une flexibilité accrue par le recours au travail à temps partiel. Du fait d'horaires de travail sans cesse fluctuants, dans un contexte de normes d'encadrement trop basses, le recours au travail à temps partiel permet d'avoir un seuil de présence suffisant et de pallier l'absentéisme pour maladie engendré par l'augmentation de la pénibilité et de la flexibilité. »¹¹⁴ Par rapport aux mutations observées des métiers, les frontières plus floues entre les métiers d'Assistant social et d'Educateur sont soulignées¹¹⁵. De plus, les éducateurs interrogés pointent « un manque de reconnaissance et de considération de leurs compétences spécifiques et être soumis à des tâches de plus en plus standardisées et répétitives. L'absence de protection légale de la fonction d'éducateur spécialisé, alors qu'il en existe pour d'autres métiers, par exemple le métier d'assistant social, est vécue comme un déni de reconnaissance des compétences spécifiques nécessaires pour occuper cette fonction au sein des organisations. »¹¹⁶ Et d'ajouter que « les tâches liées au soin, particulièrement les toilettes, les repas et le suivi des médicaments, prennent le pas sur les actions éducatives, sociales.

¹¹² <https://www.setca.org/fr/fed/iobject/S4NXNVO5IWG>

¹¹³ <https://www.apefasbl.org/les-fonds-de-formation/isajh-institutions-et-services-daide-aux-jeunes-et-aux-handicapes/Rapportfinalisajh20180330.pdf>

¹¹⁴ P37.

¹¹⁵ P38.

¹¹⁶ P39.

Cette perte d'identité se conjugue à une perte d'autonomie professionnelle. »¹¹⁷ A cette situation, s'ajouterait « l'augmentation du recrutement d'autres types de professionnels spécialisés dans les métiers du soin (care et cure) du fait de l'évolution des caractéristiques du public. »¹¹⁸ Certains éducateurs seraient occupés à des tâches demandant peu de compétences, tandis que le fait de s'occuper de tâches ménagères les empêcherait de répondre à leur mission éducative. De plus, ce rapport souligne la difficulté de collaboration entre les éducateurs et les soignants, un conflit entre assistants sociaux et éducateurs. Il rappelle que « dans la classification de fonctions, la fonction d'éducateur n'est pas liée à un diplôme, ce qui permet à n'importe quelle personne, quel que soit son diplôme de base, d'occuper cette fonction. » Et d'ajouter que « cela a pour conséquence que des personnes avec des diplômes différents effectuent le même travail, mais pour un salaire différent. Une situation qui provoque des tensions au sein des équipes. »¹¹⁹

Un décalage entre la formation initiale et les pratiques professionnelles est souligné notamment via la non prise en compte du travail ambulatoire, du travail en réseau, de l'équilibre entre les aspects éducatifs et de soins, la prise en charge globale ou séquentielle de l'individu. Une proposition serait de compléter la formation initiale généraliste par des filières spécialisées (p43).

Par rapport aux craintes vis-à-vis des évolutions, sont cités la précarisation du public, une intervention trop tardive, un travail de plus en plus complexe, des prises en charge plus lourdes avec des risques d'épuisement professionnel, or « la prise en charge du public demande plus de temps, plus de compétences, plus d'encadrement en dépit des moyens qui diminuent. »¹²⁰

Par rapport aux groupes à risque, il est remarqué que « l'entrée dans le métier de jeunes professionnels s'opère souvent dans le cadre de contrat de remplacement CDD, parfois temps plein, mais souvent à temps partiel. Dans le secteur du handicap, en Région wallonne, on remarque que 48 % des travailleurs de moins de 26 ans ont un contrat à durée déterminée, et 27 % un contrat de remplacement. La proportion de travailleurs avec un contrat à durée déterminée augmente avec l'âge. Ce phénomène explique le turn-over dans les premières années et peut-être même aussi le découragement étant donné la pénibilité du travail dans des conditions précaires. Pour l'éviter, il a été jugé essentiel de soutenir l'entrée dans le métier par le biais du tutorat. »¹²¹

La fonction éducative implique un contact proche et continu avec les personnes, elle peut donc être considérée comme une fonction « à risque » mais, « sous cette appellation « éducateur » se retrouvent pourtant des réalités très différentes en termes de formations, de pratiques, de statuts et de salaire, d'horaires. En fonction des services, des institutions, ils sont aussi nommés animateurs, accompagnateurs, intervenants, etc. »¹²² . Le fait

¹¹⁷ ibidem

¹¹⁸ ibidem

¹¹⁹ ibidem, p40.

¹²⁰ ibidem, p46.

¹²¹ ibidem, p52.

¹²² ibidem, p57.

d'occuper un contrat à durée déterminée ou un contrat de remplacement risque de fragiliser le parcours professionnel des jeunes travailleurs. La fonction éducative est exposée à une série de risques dont le fait de subir une agression physique, connaître des horaires de travail difficiles, de se sentir seul face à l'accompagnement ou la prise en charge des personnes, de ne pas se sentir suffisamment outillé, d'accomplir des tâches répétitives, de manquer de reconnaissance, de devoir accomplir des tâches non prévues dans le profil de fonction, de ne pas être rémunéré de façon suffisante... (p62).

Les risques psychologiques soulevés sont liés au contact direct et permanent avec l'usager ; l'enjeu est le maintien d'une relation de qualité dans des contextes difficiles, la multitude des tâches du quotidien, l'accompagnement individuel et de groupe, etc. (p65-66). Sont cités également l'envahissement émotionnel des travailleurs surtout dans le secteur de l'Aide à la jeunesse ainsi que la prise en charge de publics présentant de multiples problématiques de plus en plus complexes surtout si le travailleur se sent insuffisamment outillé (p68-70). D'autres facteurs de risques concernent l'organisation du travail. De plus, un écart entre les valeurs véhiculées par le travailleur et la réalité du travail est parfois constaté (p72-78).

Les compétences demandées étant de plus en plus spécifiques, la formation en cours de carrière deviendrait une nécessité en plus de la formation initiale de type généraliste (p80).

- * Un an après le début de la crise de la COVID-19. Situation du marché de l'emploi en Wallonie. Le Forem – Veille, analyse et prospective du marché de l'emploi. Mars 2021, p.53.

Au niveau de l'impact général de la crise, « *La hausse de l'absentéisme en raison de la contamination du personnel pose un problème surtout dans les maisons de repos et dans les milieux d'accueil des personnes handicapées* ». A niveau des opportunités d'emploi, « *Il faut rappeler les actions spécifiques menées à destination de ce secteur par le Forem en collaboration avec l'AVIQ* ». Au niveau des perspectives d'évolution du secteur, on constate une « *prise de conscience générale de l'importance des activités de santé et de prise en charge des publics fragiles* ».

- * DEPREZ A. NOEL L. SOLIS RAMIREZ F. Rapport de la phase exploratoire (juin à août 2020). Analyse des impacts de la première vague de la crise de la Covid-19 sur les personnes précarisées et les services sociaux de première ligne en Région bruxelloise et en Wallonie. IWEPS.
- * Le Forem – Veille, analyse et prospective du marché de l'emploi. Evolution clés sectorielles et effets sur les métiers. Une synthèse. Janvier 2018, pages 42 – 43.

Ce rapport évoque les évolutions clés du secteur de l'aide aux personnes. Y sont cités, entre autres, « le vieillissement de la population et augmentation de la durée de vie, la précarité de la population en hausse, l'évolution des structures sociales et notamment des structures familiales, l'intégration des nouvelles technologies... ». Les métiers d'avenir cités concernent notamment l'assistant social et l'animateur en précisant que « tous les métiers du secteur sont impactés par la transition numérique dans leur processus mais l'impact

prépondérant concerne le vieillissement de la population et donc la hausse des besoins en matière de prise en charge. Sous conditions d'un financement adéquat du secteur, le volume d'emplois pourrait croître dans les prochaines années... ».

- * Le Forem. Veille, analyse et prospective du marché de l'emploi. Métiers en tension de recrutement en Wallonie. Liste des métiers/fonctions critiques et en pénurie (hors métiers de l'enseignement). Liste 2020. Page 6 - 20.

Dans le secteur des professionnels de la santé (professions paramédicales), le métier de responsable de service éducatif, donc, le chef éducateur (code 23 151 01) est considéré par les experts du fait du profil du candidat et des conditions de travail comme en tension qualitative. Ce métier était absent de la liste précédente. Il est noté que « Les acteurs des secteurs de la santé et de l'action sociale constituent la première force d'intervention dans la crise sanitaire générée par la COVID-19, tant en termes de soins que de prise en charge de publics aidés. Cette crise impacte les activités, le personnel, les patients/bénéficiaires ; mais aussi le chiffre d'affaires/les revenus d'activités et donc une grande part du financement des secteurs. Les professionnels en exercice subissent des conditions de travail rendues encore plus difficiles. Cela risque de renforcer à l'avenir l'épuisement professionnel et les difficultés de recrutement/pénuries déjà à l'œuvre dans certains métiers de ces secteurs. Durant la crise, il semble cependant que peu d'entreprises souffrent du manque de personnel ; si ce n'est dans certaines maisons de repos... L'observation des évolutions du nombre de demandeurs d'emploi à la fin du mois dans les métiers de la santé et de l'action sociale ne montre néanmoins pas d'augmentation particulière du nombre de demandeurs d'emploi dans ces métiers jusque fin mai 2020. »

- * MARCHAL J-F. Demande de presse. Primo-inscrits de 2020 : évolutions liées à la crise sanitaire. Le Forem. Janvier 2021, pages 3 – 4.

« En 2020, 40,6% des jeunes inscrits pour la première fois au Forem sont allés à l'emploi dans les 3 mois suivant leur inscription... Tous les niveaux d'études sont concernés par cette baisse du taux d'insertion. Toutefois, ce sont les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur qui semblent les plus touchés par le phénomène... En plus de la forte diminution des opportunités d'emploi, une particularité de la crise peut avoir influencé ces taux d'insertion. En effet, en 2020, plusieurs stages prévus durant le cursus scolaire ont été annulés, reportés ou écourtés. Or, pouvoir témoigner d'une expérience professionnelle représente un réel atout auprès d'un employeur... En ce qui concerne les secteurs d'insertion, le travail intérimaire reste le principal secteur pourvoyeur d'emploi pour près de 25 % des jeunes inscrits pour la première fois au Forem... tandis que, face aux besoins supplémentaires des soins de santé en temps de pandémie, l'insertion des jeunes dans le secteur des activités hospitalières est en hausse ».

- * DALLA VALLE C. Insertion des jeunes DEI en 2018. Focus en Brabant wallon. AMEF Le Forem. Octobre 2018, pages 6 – 7

Etudes	2017		2016	
	Inscrits	Insertion	Inscrits	Insertion
BAC court - Instituteur primaire	41	100%	50	94%
BAC court - Marketing / E-business	40	90%	38	61%
BAC court - Educateur social / Animateur/moniteur	38	92%	36	94%
BAC court - Assistance sociale	28	82%	28	71%
BAC court - Soins infirmiers	27	81%	17	88%
BAC court - Tourisme	23	74%	14	64%
BAC court - Comptabilité Gestion (options fiscalité, bq et finances, gestion)	19	95%	18	89%
BAC court - Instituteur préscolaire	17	100%	23	91%
BAC court - Communication	15	60%	9	67%
BAC court - Infographie/recherches picturales et tridimensionnelles	12	75%	17	53%

Etudes	2017		2016	
	Inscrits	Insertion	Inscrits	Insertion
Ens. Sec. Général 3e degré - Etudes générales	251	50%	249	49%
Ens. Sec. Techn. 3e degré - Educateur social/ Animateur/moniteur	55	73%	42	55%
Ens. Sec. Techn. 3e degré - Comptabilité Gestion	38	68%	29	45%
Ens. Sec. Prof. 3e degré - Menuiserie bois, pvc, alu	30	73%	28	79%
Ens. Sec. Prof. 3e degré - Secrétariat bureautique	24	58%	42	55%
Ens. Sec. Prof. 3e degré - Puériculture	22	95%	42	74%
Ens. Sec. Techn. 3e degré - Secrétariat bureautique	20	70%	42	55%
Ens. Sec. Techn. 3e degré - Infographie/recherches picturales et tridim.	19	68%	17	35%
Ens. Sec. Techn. 3e degré - Sciences sociales - (techniques sociales)	18	67%	37	57%

- * Randstad research. L'attractivité des professions en Belgique. Janvier 2019.

« Le salaire et l'équilibre entre travail et vie privée sont les deux facteurs principaux qui déterminent si un métier est attractif ou non. » « Après le salaire, les conditions de travail constituent le critère pour lequel les professions les plus attractives affichent les meilleurs scores. » « La rémunération demeure le principal critère pour juger de l'attractivité d'une fonction, suivie de l'équilibre entre le travail et la vie privée, des conditions de travail, de la sécurité d'emploi et de la variété dans le travail. ». Seul 34,9 % des répondants a attribué un score de 4 ou 5 sur une échelle de 5 au métier de Travailleur social, 30,6% au métier d'éducateur. L'attractivité du métier d'éducateur semble être appréciée différemment par les femmes et par les hommes, par les personnes de moins de 40 ans et celles de plus de 40 ans.

- Les éducateurs mieux reconnus. Dossier Rentrée 2019. Magazine Prof n°43. [en ligne]. Disponible sur : <http://www.enseignement.be/index.php?page=27203&id=2851>

« Un arrêté appliqué depuis cette rentrée 2019 définit le profil de fonction des quelques 4000 éducateurs de l'enseignement secondaire de plein exercice et en alternance... L'objectif est donc de mieux délimiter les rôles de l'éducateur, pour rappeler qu'il occupe

une place importante, notamment en assurant un bon climat scolaire, concept au cœur des plans de pilotage. Le profil lui reconnaît des missions très variées dans les écoles : médiation de première ligne, prévention des situations conflictuelles... Il est aussi référent d'un groupe-classe, en collaboration étroite avec les titulaires. Enfin, le profil de fonction prévoit que l'éducateur devient désormais membre de droit du conseil de classe, avec voix consultative lors des délibérations de juin et voix délibérative lors des procédures disciplinaires, comme les exclusions par exemple... »

- Profil de fonction de l'éducateur dans l'enseignement secondaire de plein exercice et en alternance. Circulaire 7358 du 25/10/2019. [en ligne] Disponible sur : [http://www.enseignement.be/upload/circulaires/00000000003/FWB%20-%20Circulaire%207358%20\(7611_20191025_133542\).pdf](http://www.enseignement.be/upload/circulaires/00000000003/FWB%20-%20Circulaire%207358%20(7611_20191025_133542).pdf)
- FESeC, Référentiel Educateur en milieu scolaire Un métier en mutation. D/2010/7362/17 [en ligne] Disponible sur : <http://admin.segec.be/Documents/6238.pdf>

Ce référentiel a été conçu afin de répondre à la professionnalisation du métier d'éducateur en milieu scolaire, le métier étant devenu plus complexe, composé de missions variées liées à l'accompagnement socio-éducatif, aux exigences administratives, à la gestion des espaces temps etc. Il propose un cadre de travail commun aux acteurs de l'école dans le but de situer au mieux le travail réalisé par l'éducateur en tant qu'acteur pédagogique, intervenant de première ligne ayant besoin de reconnaissance des compétences spécifiques. Un ensemble de recommandations sont proposées.

- Rey M. Jolly C. Lainé F. Cartographie des compétences par métiers. La note d'analyse. Mai 2021 – N°101. France Stratégie. Disponible sur : www.strategie.gouv.fr.

« Deuxième tendance, la croissance des besoins structurels d'aide et de soin aux personnes fragiles se reflète dans la forte progression des compétences d'accompagnement et de suivi social, mobilisées par les professions de soin (médecins, infirmiers, aides-soignants) et d'accompagnement social (professionnels de l'action sociale) ... Le contact avec le public est prégnant dans les métiers du commerce, de l'éducation et du soin, ce qui nécessite un sens de la communication et une capacité d'écoute. Ce contact régulier avec le public peut également induire une charge émotionnelle qui implique dans la durée une capacité à gérer le stress et des situations difficiles ou conflictuelles. Ceux qui sont en contact avec des publics vulnérables dans le médico-social ou avec des enfants ou des adolescents dans l'éducation sont dès lors les premières professions à gérer une charge émotionnelle. » p8 – 10.

19. Les offres d'emploi

Petit focus sur les données chiffrées et indicateurs disponibles au niveau du Forem. Les offres d'emploi publiées via d'autres canaux ne font pas l'objet d'une analyse chiffrée.

Code Rem	Métier	OE 2020 Bw	%intérim	% Rw	DEI décembre 2020	DEI profession principale	Porteur ?	Critique
2315101	Responsable de service éducatif - chef éducateur	11	0,0%	17,46%	10	20,00%	---	X
2315102	Educateur	49	0,0%	5,10%	463	53,30%	++	
2315103	Intervenant en accompagnement médicosocial	2	0,0%	5%	5	0,00%	-	
2214101	Educateur en établissement scolaire	12	8,3%	14,11%	212	10,40%	--	

- * En Brabant wallon, en 2020, 62 opportunités d'emploi ont été diffusées pour l'Educateur-intervenant éducatif (ce qui reprend le chef éducateur, l'éducateur et l'intervenant en accompagnement social)¹²³, ce qui représente 5,7% des offres d'emploi de la Région wallonne.
- * Aucune ne proposait de contrat intérimaire. 5 postes bénéficient d'aide publique.
- * Le nombre de DEI positionnés sur le métier est très élevé par rapport au nombre d'offres d'emploi, même si l'on prend en compte uniquement les DEI inscrits sur le métier en profession principale. La probabilité de pénurie quantitative est donc très faible.
- * Bien que l'éducateur ne soit pas un métier porteur d'insertion d'emploi, son attractivité reste positive (++). En revanche, l'attractivité du chef éducateur et l'intervenant en accompagnement médicosocial est négative.¹²⁴
- * Il ne s'agit pas d'un métier en pénurie. Le chef éducateur est une fonction critique, il s'agit donc d'un métier pour lequel l'employeur rencontre des difficultés de recrutement.¹²⁵
- * En Brabant wallon, 12 opportunités d'emploi ont été diffusées pour l'Educateur en établissement scolaire, ce qui représente moins de 14,11% des offres d'emploi de la Région wallonne.
- * Une seule offre concernait un contrat intérimaire.

¹²³ Les "opportunités d'emploi" reprennent l'ensemble des offres reçues par le Forem et celles du flux (autres SPE et partenaires privés pour lesquels il existe des modalités de transfert de données), selon le lieu de travail, en 2020 (après correction).

¹²⁴ Le Forem a catégorisé les métiers selon son attractivité (allant de ---- à ++++). Pour cela, il s'est basé sur quatre indicateurs : indice de tension, taux de sortie à l'emploi, taux de satisfaction des offres et fonction critique (oui/non). A partir de ce taux d'attractivité, le Forem détermine si le métier est porteur d'une insertion à l'emploi ou de niche (+++ et ++++) . Plus d'information : Le Forem, Veille, analyse et prospective du marché de l'emploi, Pour une approche intégrée relative à l'ensemble des métiers, Novembre 2019

¹²⁵ En Wallonie, les métiers en pénurie et les fonctions critiques sont déterminées par le Forem, en concertation avec les secteurs. Les métiers en pénurie représentent les métiers pour lesquels la réserve de main-d'œuvre (c'est-à-dire les demandeurs d'emploi inoccupés inscrits au Forem) est insuffisante au regard des besoins du marché de l'emploi. Les fonctions sont considérées comme critiques lorsque les employeurs ont des difficultés à trouver des candidats, sans que cela soit forcément lié à un manque de candidats.

- * Le nombre de DEI positionnés sur le métier d'Educateur en établissement scolaire est très élevé par rapport au nombre d'offre d'emploi. La probabilité de pénurie quantitative est donc très faible.
- * L'attractivité de l' Educateur en établissement scolaire est très faible (--). Il ne s'agit donc pas d'un métier porteur d'insertion d'emploi.
- * Il ne s'agit ni d'un métier en pénurie, ni d'une fonction critique.

Code Rem	Métier	OE 2020 Bw	Niveau d'études recherché ¹²⁶				Temps partiel ou 4/5 ¹²⁷
			Elevé	Faible	Moyen	nd	
2315101	Responsable de service éducatif - chef éducateur	11	81,8%	0,0%	0,0%	18,2%	48,1%
2315102	Educateur	49	44,9%	2,0%	32,7%	20,4%	
2315103	Intervenant en accompagnement médicosocial	2	0,0%	50,0%	0,0%	50,0%	
2214101	Educateur en établissement scolaire	12	50,0%	0,0%	0,0%	50,0%	89,4%

- * Pour l'Educateur en établissement scolaire, la moitié des offres d'emploi indique rechercher un niveau élevé et l'autre moitié n'indique pas de niveau d'étude recherché.
- * Le temps partiel est fort présent pour ces métiers : dans les offres, 48,1% des offres concernent des temps partiels ou un 4/5 pour l'Educateur-intervenant éducatif et près de 90% pour le personnel d'éducation et de surveillance d'établissement d'enseignement.

20. La demande d'emploi

- * Code 22 141 01 Educateur en établissement scolaire
- * Code 23 151 01 Responsable de service éducatif
- * Code 23 151 02 Educateur – intervenant éducatif/ éducatrice – intervenante éducative : seul 60% des DE inscrits sur ce métier possèdent la formation.
- * Code 23 151 03 Intervenant en accompagnement médicosocial

¹²⁶ Faible = primaire + études de base et secondaire 2ème degré, Moyen = apprentissage et secondaire 3ème degré, Elevé = supérieur, nd= autres et non renseigné

¹²⁷ Données calculées en fonction des opportunités d'emploi reçues par les services du Forem du Brabant wallon, et non en fonction du lieu de travail.

Focus des données concernant les DEI positionnés

- * % de femmes : la grande majorité des DEI positionnés sur ces métiers sont des femmes.

Code Rem	Métier	% femmes
2315101	Responsable de service éducatif - chef éducateur	80,0%
2315102	Educateur	61,8%
2315103	Intervenant en accompagnement médicosocial	100,0%
2214101	Educateur en établissement scolaire	67,0%

- * Niveau d'étude : plus de la moitié des DEI positionnés sur le métier d'éducateur a un niveau de fin de 3^e degré secondaire. Or, seulement 32,7% des opportunités pour le niveau d'emploi demande explicitement ce niveau de diplôme. Un niveau d'enseignement supérieur est davantage recherché (cf. ci-dessus).

Code Rem	Métier	Primaire + sec de base + sec 2e degré	Secondaire 3e degré	Supérieur
2315101	Responsable de service éducatif - chef éducateur	10,00%	10,00%	90,00%
2315102	Educateur	5,0%	53,3%	41,47%
2315103	Intervenant en accompagnement médicosocial	0,0%	40,0%	60,00%
2214101	Educateur en établissement scolaire	33,0%	62,7%	25,9%

- * Classe d'âge des DEI

Code Rem	Métier	DEI décembre 2020	<25 ans	25 à <50ans	50 ans et +
2315101	Responsable de service éducatif - chef éducateur	10	0,0%	60,0%	70,0%
2315102	Educateur	463	20,7%	63,9%	16,0%
2315103	Intervenant en accompagnement médicosocial	5	20,00%	60,00%	20,00%
2214101	Educateur en établissement scolaire	212	16,5%	59,0%	24,5%

- * Permis de conduire : plus d'un tiers (36,5%) des DEI positionnés sur le métier d'éducateur n'a aucun permis de conduire (4 roues ou 2 roues). Pour les intervenants en accompagnement médicosocial, on monte à 60%. Cependant, ce dernier chiffre est à nuancer vu le peu de DEI positionné sur ce métier.

Code Rem	Métier	DEI décembre 2020	Pas de permis de conduire
2315101	Responsable de service éducatif - chef éducateur	10	10%
2315102	Educateur	463	36,5%
2315103	Intervenant en accompagnement médicosocial	5	60%
2214101	Educateur en établissement scolaire	212	33,5%

- * Durée d'inoccupation : Pour le métier d'Educateur au sens large (Responsable, Educateur et Intervenant), 46% des DEI sont inoccupés depuis plus d'un an. Pour le métier d'Educateur en établissement scolaire, 56,2%.

Code Rem	Métier	DEI décembre 2020	<6mois	6<12mois	1<2ans	2ans et +
2315101	Responsable de service éducatif - chef éducateur	10	30,0%	0,0%	20,0%	40,0%
2315102	Educateur	463	41,5%	12,5%	19,4%	26,6%
2315103	Intervenant en accompagnement médicosocial	5	40,00%	20,00%	40,00%	0,00%
2214101	Educateur en établissement scolaire	212	31,1%	13,7%	20,3%	34,9%

21. Situation du marché de l'emploi

Nombre de postes de travail salarié et indice de spécialisation¹²⁸ des secteurs d'activité engageant des éducateurs

Nombre de postes de travail salarié au 30 juin 2019 par secteur d'activité, indice de spécialisation						
Brabant wallon						
Source : ONSS, statistique décentralisée; calculs : IWEPS						
						TRI
Secteur d'activité, NaceBel 2 chiffres		Postes dans le bassin	Postes en Wallonie et à Bruxelles	Postes en Wallonie	Indice de spécialisation par rapport à la Wallonie+B ruxelles	Indice de spécialisation par rapport à la Wallonie
85	Enseignement	15.393	200.851	132.889	98	93
87	Activités médico-sociales et sociales avec hébergement	5.337	79.108	63.922	86	67
88	Action sociale sans hébergement	3.823	62.302	42.718	79	72
85.10	Enseignement maternel	188	2.035	937	118	162
85.20	Enseignement primaire	4.253	63.142	43.718	86	78
85.31	Enseignement secondaire général	3.796	52.785	38.113	92	80
85.32	Enseignement secondaire technique, professionnel et spécialisé	997	20.479	15.940	62	50
85.51	Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs	54	194	103	356	423
85.52	Enseignement culturel	545	4.949	3.045	141	144
85.59	Enseignements divers	581	13.668	7.956	54	59
85.60	Activités de soutien à l'enseignement	195	5.796	2.224	43	71
87.20	Activités de soins résidentiels pour personnes avec un handicap mental, un problème psychiatrique	1.267	17.878	16.338	91	63
87.30	Activités de soins résidentiels pour personnes âgées ou avec un handicap moteur	2.519	32.518	25.458	99	80
87.90	Autres activités sociales avec hébergement	479	9.649	7.154	64	54
88.10	Action sociale sans hébergement pour personnes âgées et pour	243	15.596	12.226	20	16
88.91	Action sociale sans hébergement pour jeunes enfants	1.769	16.357	10.833	138	132
88.99	Autre action sociale sans hébergement n.c.a.	1.811	30.349	19.659	76	74

En gras : le Bw est spécialisé.

Nombre de travailleurs en Belgique selon les commissions paritaires engageant des éducateurs¹²⁹

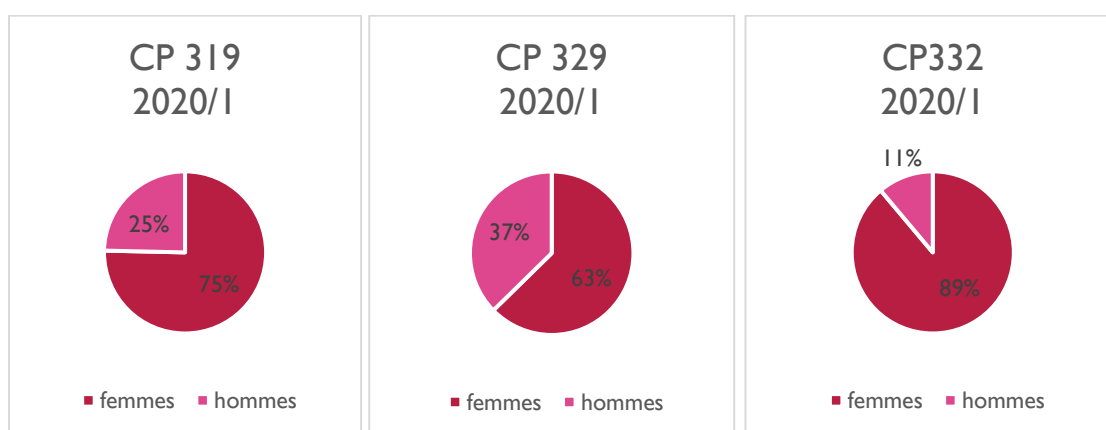
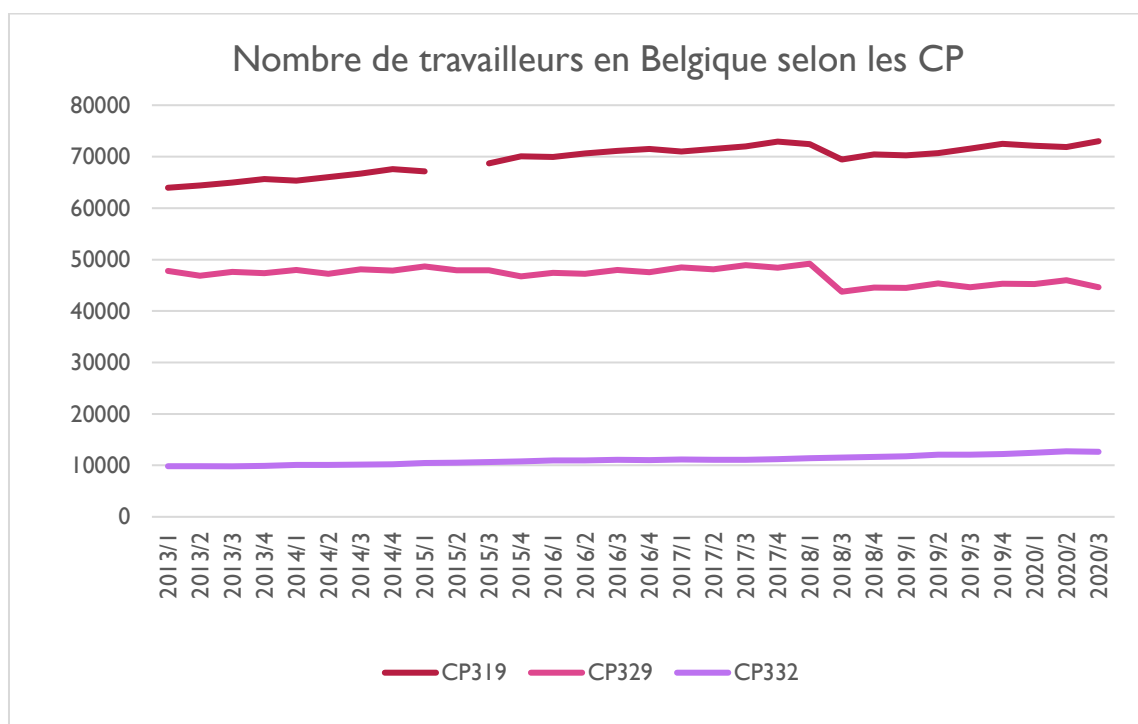
Situation au 3 ^e trimestre 2020		
Etablissements et services d'éducation et d'hébergement	CP319	73.006
Commission paritaire pour le secteur socio-culturel	CP329	44.611
Commission paritaire pour le secteur francophone et germanophone de l'aide sociale et des soins de santé	CP332	12.667

Evolution entre 2015/I et 2020/01		
Etablissements et services d'éducation et d'hébergement	CP319	7,7%
Commission paritaire pour le secteur socio-culturel	CP329	-7,1%

¹²⁸ Part du secteur dans le bassin, divisé par la part du secteur en FWB /Wallonie, multiplié par 100. Un indice de spécialisation supérieur à 100 signifie une part plus importante dans le bassin que dans les autres bassins.

¹²⁹ Evolution de l'emploi par commission paritaire | ONSS ; traitement : IBEFE Bw

Commission paritaire pour le secteur francophone et germanophone de l'aide sociale et des soins de santé	CP332	20,4%
--	-------	-------

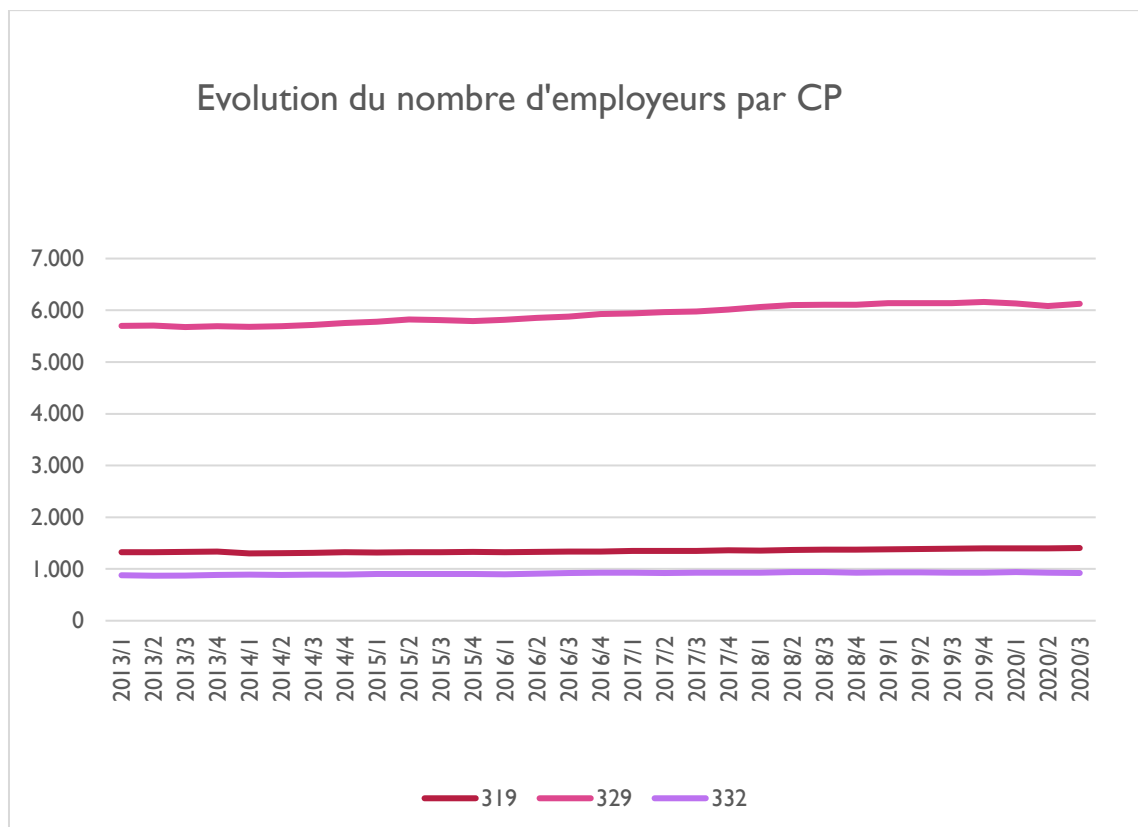


Nombre d'employeurs par Commission Paritaire¹³⁰

Situation au 3 ^e trimestre 2020		
Etablissements et services d'éducation et d'hébergement	CP319	1.405
Commission paritaire pour le secteur socio-culturel	CP329	6.123
Commission paritaire pour le secteur francophone et germanophone de l'aide sociale et des soins de santé	CP332	923

¹³⁰ Evolution de l'emploi par commission paritaire | ONSS ; traitement : IBEFE Bw

Evolution entre 2015/1 et 2020/01		
Etablissements et services d'éducation et d'hébergement	CP319	6,1%
Commission paritaire pour le secteur socio-culturel	CP329	6,2%
Commission paritaire pour le secteur francophone et germanophone de l'aide sociale et des soins de santé	CP332	4,2%



22. Les pistes de recommandations

Plusieurs consultations auprès de personnes ressources se sont déroulées afin de clarifier les besoins. Ces rencontres ont permis de compléter les éléments relevés dans les analyses (documents, données chiffrées, ...). Sur base de ces informations, des constats ont été proposés.

Des besoins en matière de recrutement ont été pointés. Des compétences précises sont exigées pour occuper un poste de travail d'éducateur. Toutefois, il est essentiel de distinguer ce qui relève de la fonction éducative (pouvant être occupée par des personnes issues de filières à orientation sociale, pédagogique, etc.) du métier d'éducateur (titre octroyé au terme d'un cursus en bachelier professionnalisant mais non protégé).

La non-reconnaissance de la spécificité des tâches liées à l'accompagnement c'est-à-dire du "cœur de métier" (ce qui été enseigné lors du cursus scolaire) conduirait à une dévalorisation de la profession. En effet, des tâches non spécifiques s'ajoutent, par exemple, les soins ou d'autres tâches répétitives éloignées de l'accompagnement socio-éducatif.

La professionnalisation du métier d'éducateur semblerait être une étape essentielle pour la reconnaissance du travail effectué, en ce compris, la spécificité des tâches prises en charge.

Les compétences recherchées devraient donc être davantage clarifiées (par exemple, capacités relationnelles, rédactionnelles, travail d'équipe, flexibilité...) afin de faciliter la préparation à la recherche d'emploi des demandeurs d'emploi.

Il serait intéressant de se pencher sur la question de la protection du titre et sur l'articulation possible des différents métiers du soin, de l'aide, de l'accompagnement socio-éducatif, du suivi psycho-social (...) afin d'accentuer non pas la concurrence mais bien leur complémentarité. Les frontières perméables ou la superposition des champs devraient être clarifiées.

Il semblerait nécessaire que les différents secteurs occupant des « éducateurs » créent leur profil de fonction (rôles, missions, tâches, etc.), que le titre reconnu soit protégé, afin d'éviter les confusions entre travailleur social et éducateur, assistant social... et de clarifier les réalités de travail couvertes par ces appellations (ou libellés) métiers différentes (accompagnateur, intervenant, etc.) ainsi que de clarifier les attentes des employeurs.

Dès lors, une information plus complète pourrait être donnée aux jeunes de dernières années du secondaire en recherche d'orientation vers les études supérieures ou bacheliers professionnalisants concernant les différentes filières possibles dans les domaines du pédagogique, du social etc. afin qu'ils puissent opérer un choix sur base d'informations plus exhaustives.

Il serait également important de clarifier les réalités de travail différentes au sein des sous-secteurs d'activité, en pointant les tâches à accomplir, tout en tenant compte de l'évolution de la prise en charge des usagers, en fonction des outils et moyens mis à disposition et des risques psychosociaux vécus par les travailleurs. Certaines réalités devraient être présentées, comme le fait que le travail de type social est essentiel mais semble parfois s'apparenter à un travail de « production ». Le secret professionnel devrait être un élément à prendre en considération et à mettre en valeur. Les rôles essentiels joués par l'éducateur au sein des différentes institutions pourraient être renforcés (prévention, lutte contre le décrochage scolaire, accompagnement des parents et familles, etc.).

Créer un parcours professionnel permettrait aux éducateurs d'accéder à une évolution de carrière. De plus, l'éducateur occupe une fonction essentielle qui pourrait être renforcée (par exemple, la lutte contre le décrochage scolaire).

Ces éléments nous amènent à proposer la possibilité du déploiement de l'offre de formation en agent d'éducation sur les zones géographiques non couvertes du bassin ; en effet, les difficultés de déplacement des élèves pourraient ainsi être prises en compte. L'option Agent d'éducation mène à différentes filières de l'enseignement supérieur. De plus, des informations plus claires concernant les perspectives d'orientation vers les différents domaines ou bacheliers de type social et éducatif devraient être communiquées aux jeunes en recherche d'orientation...

Ensuite, des propositions de recommandations ont été formulées et envoyées auprès de différents partenaires. Nous avons obtenu quatorze réactions dont voici le récapitulatif.

Recommandations Métiers:

- Créer une offre additionnelle d'enseignement pour l'option Agent d'éducation au niveau géographique pour les zones non couvertes du centre/est du Bw afin de répondre aux difficultés de déplacement des élèves au niveau du bassin. De plus, l'option peut être considérée comme un tremplin ou une passerelle vers des études supérieures, entre autres, de type social et éducatif.
 - ⇒ Oui (50%¹³¹ à condition que ce soit sur une zone non couverte) – Non (25%)



- Au sein des différents secteurs d'activité, mener une réflexion quant à la pertinence d'instaurer une protection du titre d'éducateur, par exemple : titre requis pour l'éducateur au sein des établissements scolaires.
 - ⇒ Oui (57%)
 - * Pour éviter des engagements d'éducateurs de niveau A1 pour des postes A2
 - * Utile de définir le métier et les actes posés
 - * Utile de développer des passerelles grâce à des formations adaptées vers d'autres métiers du soin
 - * Utile pour la valorisation du métier et le renforcement du sentiment d'appartenance (note :le titre est reconnu et valorisé dans le secteur de l'accueil de la petite enfance et de l'accueil extra-scolaire)
 - ⇒ Non (17%)
 - * Il faut garder le choix de l'engagement et éviter la sclérose des fonctions
 - * Besoin d'équipes pluridisciplinaires avec l'intégration de profils paramédicaux

¹³¹ Score d'adhésion par rapport à la recommandation

¹³² Source : Mon école, mon métier [en ligne] Disponible sur : <https://monecolemonmetier.cfwb.be/memm-options/metier/agentagente-deducation/>

Recommandations transversales :

1. Professionnaliser/valoriser la fonction éducative¹³³
 - Reconnaître la spécificité des tâches prises en charge
 - Visibiliser les compétences recherchées
 - Clarifier les réalités de travail différentes au sein des secteurs
 - ⇒ L'accompagnement socio-éducatif constitue le « cœur de métier » de l'éducateur- La matière enseignée durant le cursus scolaire doit être en concordance avec la réalité du métier c'est-à-dire les tâches réellement accomplies en situation de travail.
 - Prendre en compte l'augmentation des besoins et l'évolution de la prise en charge de différents publics
 - ⇒ *Oui (93%), il faut*
 - * *développer des collaborations entre les différents services*
 - * *Intégrer le nursing / le médical /la dimension des soins (accompagnement des besoins primaires) à la fonction éducative car ces aspects sont présents dans les prestations à effectuer*
 - * *Ajuster la formation scolaire, le métier et ses fonctions aux nouvelles réalités*
 - * *Prendre en compte les évolutions du métier et des besoins des différents publics*
 - * *Accroître les compétences grâce aux stages de longue durée en alternance avec de la théorie (volet psycho socioéducatif de l'enfant par exemple) car le métier évolue ; assurer l'accueil des familles_ donc l'aspect soutien à la parentalité doit également être intégré au métier d'éducateur*

2. Informar les élèves des différentes filières possibles dans l'enseignement supérieur ; leur présenter l'éventail des métiers auxquels ils peuvent accéder en sortant de l'option, et les réalités de travail y compris les conditions de travail
 - ⇒ *Oui (93%)*
 - * *Un cursus plus long ne garantit pas la qualité, il faut aussi investir la formation continue*
 - * *Se baser sur les structures existantes (par exemple, CEFO)*

3. Créer des profils de fonction sectoriels.
 - Mener une réflexion sur les rôles occupés ou missions poursuivies par l'éducateur au niveau des différents secteurs d'activités, ainsi que les tâches à prendre en charge.

¹³³ Cf. les métiers de l'Aide et des Soins à domicile et en collectivité.

- Articuler la fonction éducative aux métiers connexes et mettre en avant la particularité de chaque profession
- Créer un parcours professionnel

⇒ Oui (64%)

* *La base de la formation doit être solide et pourrait être complétée par des modules de spécialisation en fonction du secteur ou plusieurs secteurs (par exemple, l'accueil de l'enfance)*

Mais attention :

- *L'éducateur doit être motivé avant de s'orienter vers ce métier et acquérir de la polyvalence indispensable pour l'exercer.*
- *La force de l'éducateur est sa polyvalence ; vu le peu de possibilités d'évolution de carrière, le changement d'emploi apporte du ressourcement ; il faut éviter le cloisonnement des fonctions et la perte d'attractivité que cela pourrait entraîner. La spécialisation pourrait limiter le choix des personnes.*

Recommandations supplémentaires :

- Prévoir des stages plus longs
- Possibilité d'évolution de la fonction éducative, prévoir une spécialisation sur les aspects médicaux afin de garantir la prise en charge de publics (accompagnement de personnes au doubles diagnostics dans des situations complexes liant santé mentale et psychiatrique ainsi qu'un handicap de dépendance)
- Revoir la définition du métier, les activités, les fonctions
- Ne pas enfermer dans des fonctions rigides afin de ne pas paralyser les systèmes
- Analyser le suivi des stagiaires effectué par les établissements scolaires
- Créer des synergies entre les acteurs de terrain et les établissements scolaires afin de favoriser la découverte de la réalité et des exigences de la fonction éducative. L'accompagnement, le suivi, l'encadrement des publics fragiles et vulnérables demandent des professionnels possédant les compétences nécessaires.

Nous remercions vivement toutes les personnes et organismes ayant participé à l'élaboration de ces recommandations¹³⁴.

¹³⁴ AVIQ, APEF, SEGEC, EWETA, Cellule Accrochage Aide à la jeunesse et Enseignement, FeBi, Fonds ISAJH, IBEFE Bw, Fédération des CPAS, UNIPSO...

Bibliographie chap. 2 et 3

- Accrochage scolaire.* (2021). Récupéré sur Fédération Wallonie-Bruxelles Enseignement.Be E: <http://www.enseignement.be/index.php?page=23721>
- Articles 60 et 61.* (2021). Récupéré sur Wallonie Service Public SPW: <http://actionsociale.wallonie.be/insertion-activation-aide-sociale/articles-60-61>
- Centre Régional d'Intégration.* (2021). Récupéré sur Wallonie Service public SPW Intégration: <http://actionsociale.wallonie.be/integration/centre-regional-integration>
- Centres de service social.* (2021). Récupéré sur Wallonie Service public SPW Insertion Activation et Aide sociale: <http://actionsociale.wallonie.be/insertion-activation-aide-sociale/centres-service-social>
- L'AVIQ.* (2021). Récupéré sur Wallonie familles santé handicap AVIQ: <https://www.aviq.be/mission.html>
- Les Centres d'accueil.* (2021). Récupéré sur FEDASIL Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile: <https://www.fedasil.be/fr/les-centres-daccueil>
- Les Centres de jeunes.* (2021). Récupéré sur Service Jeunesse FWB Culture.be: <https://servicejeunesse.cfwb.be/subventions/centres-jeunes/>
- Maisons d'accueil et d'hébergement pour personnes en difficultés sociales et abris de nuit.* (2021). Récupéré sur Wallonie Service public SPW Lutte contre la pauvreté: <http://actionsociale.wallonie.be/lutte-pauvrete/maison-accueil>
- Plan de Cohésion sociale .* (2021). Récupéré sur Wallonie Service public SPW Portail de la cohésion sociale: <http://cohesionsociale.wallonie.be/actions/PCS>
- Portail de la cohésion sociale.* (2021). Récupéré sur Wallonie Service public SPW: <http://cohesionsociale.wallonie.be/content/definitions-cohesion-sociale>
- Portail de l'Action Sociale en Wallonie.* (2021). Récupéré sur Wallonie Service Public SPW: <http://actionsociale.wallonie.be/>
- Services agréés.* (2021). Récupéré sur Fédération Wallonie-Bruxelles AIDEALAJEUNESSE AJ: http://www.aidealajeunesse.cfwb.be/index.php?id=servicesagrs&no_cache=1
- Services d'accompagnement.* (2021). Récupéré sur Wallonie familles santé handicap AVIQ: https://www.aviq.be/handicap/vosbesoins/etre_accompagne/services-accompagnement.html
- Services d'accueil pour adultes.* (2021). Récupéré sur Wallonie Familles Santé Handicap Aviq: https://www.aviq.be/handicap/vosbesoins/etre_accueilli/accueil-adultes.html
- Services d'accueil pour jeunes.* (2021). Récupéré sur Wallonie Familles Santé Handicap AVIQ: https://www.aviq.be/handicap/vosbesoins/etre_accueilli/accueil-jeunes.html
- Services d'insertion sociale.* (2021). Récupéré sur Wallonie Service public SPW Insertion, Activation et Aide sociale: <http://actionsociale.wallonie.be/insertion-activation-aide-sociale/services-insertion-sociale>
- SP décentralisés.* (2021). Récupéré sur Fédération Wallonie-Bruxelles AIDEALAJEUNESSE.BE: <http://www.aidealajeunesse.cfwb.be/index.php?id=296>
- SPP Intégration sociale.* (2021). Récupéré sur SPP Intégration sociale Mieux vivre ensemble: <https://www.mi-is.be/fr/a-propos-du-spp-is>

SPW intérieur et Action sociale. (2021). Récupéré sur Wallonie Service public SPW:
<https://spw.wallonie.be/guide/guide-services/16189>

*Instance Bassin Enseignement qualifiant, Formation,
Emploi du Brabant wallon (IBEFE Bw)*

www.bassinefe-bw.be

avenue Robert Schuman n° 10

1400 Nivelles

